



Commune de MARANGE-SILVANGE (57)

RÉVISION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME

Restitution du diagnostic

6 avril 2023



ESTERR
ESpace & TERRitoires

POURQUOI UNE RESTITUTION DU DIAGNOSTIC ?

APPORTER LES CLÉS DE LECTURE À LA COMMISSION

Objectifs :

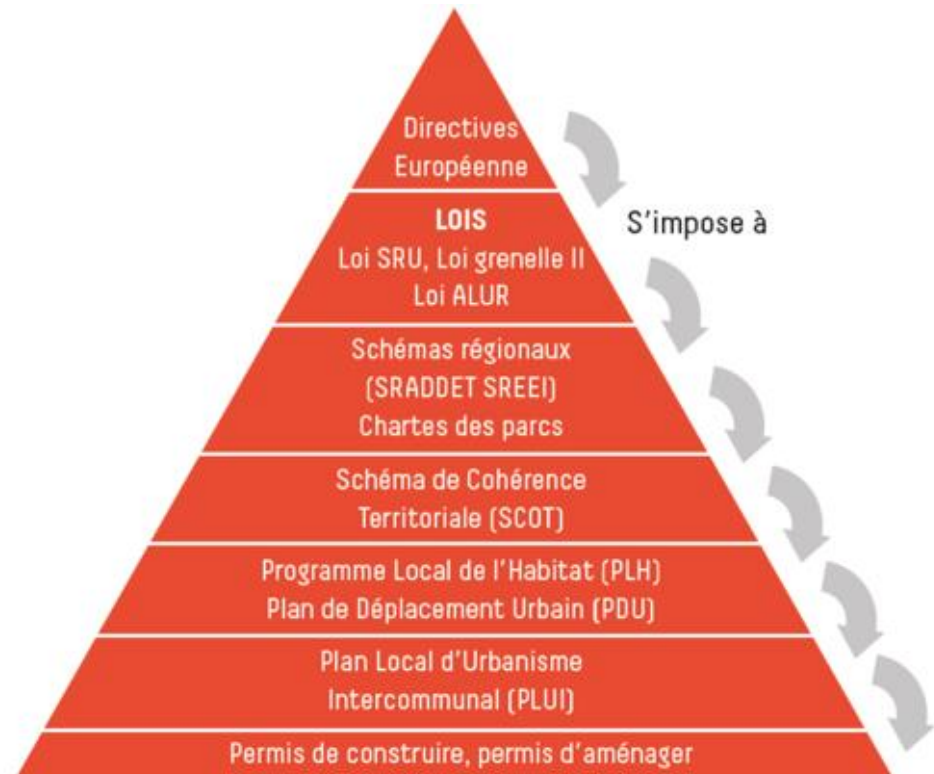
- Établir une **photographie du territoire** à un instant T
- Présenter une analyse **multithématique** à l'ensemble des membres de la commission
- Recontextualiser la commune dans son **territoire**



- Partager et discuter des grands enjeux mis en exergue par le diagnostic afin de les traduire dans le projet communal
 - Base des réflexions sur le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables**

Hiérarchie des normes

PLU



Hierarchie des normes



Issue des travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat, la loi portant **lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience** face à ses effets a été promulguée et publiée au Journal Officiel le **22 août 2021**.



Expression du **projet politique de la Région d'ici à 2050**. Adopté en janvier 2020. **En cours de modification**.



SCoT 2015-2032.
Approuvé le 1^{er} juin 2021.



PLH 2020-2025.
CC Pays Orne Moselle

PLU

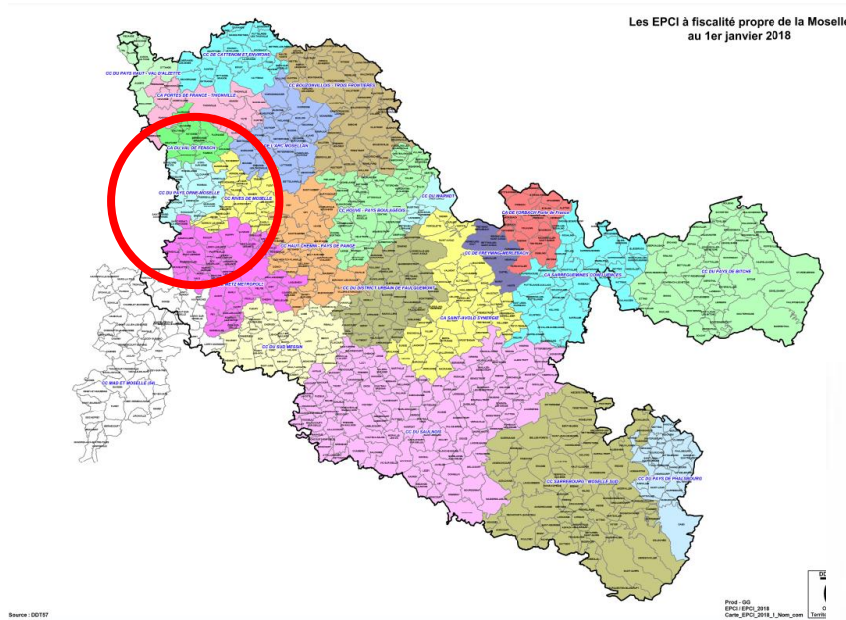
Fiche d'identité



Département	Moselle (57)
Arrondissement	Metz
Canton	Rombas
Communes limitrophes	Pierrevillers – Rombas – Amnéville – Maizières-lès-Metz – Semécourt – Fèves – Bronvaux – Roncourt - Malancourt-la-Montagne (Amnéville)
Superficie	15,24 km ²
Densité de population	423 hab. / km ²
Communauté de Communes	Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle 12 communes – 52 850 habitants
Urbanisme réglementaire communal	Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Urbanisme réglementaire supra communal	SCoT de l'Agglomération Messine PLU 2020-2025 de la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle

Imbrication des échelles

De l'espace au territoire... du territoire au projet



CC du Pays Orne-Moselle

Créée en 2000

12 communes

52 850 habitants






57- MARANGE-SILVANGE PLU
STRATEGIE TERRITORIALE

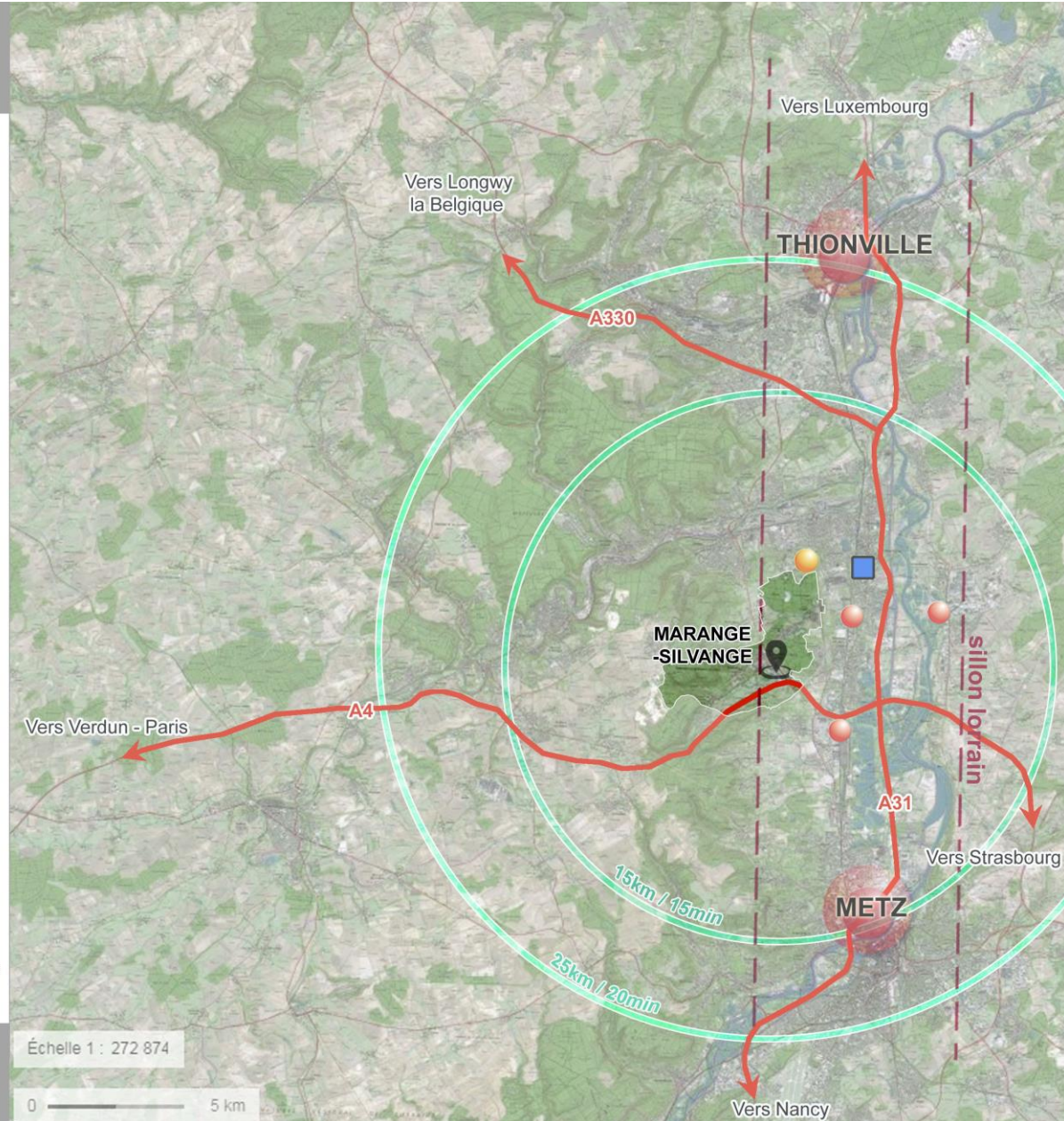
LEGENDE

- Limite du territoire
- ↔ Axes de communication majeurs
- Pôles urbains métropolitains
- Pôles économiques et commerciaux secondaires
- Pôle de loisirs d'Amnéville
- Gare d'Hagondange

Echelle : 0  1km
Source : Géoportail

Échelle 1 : 272 874

0  5 km



A faint, light-colored map of a city grid is visible in the background of the entire slide. The map shows a dense network of streets and blocks, with some larger open spaces and what appears to be a river or canal winding through the center. The map is semi-transparent, allowing the text to be clearly visible over it.

1. Démographie

2. Logements

3. Socio-Économie

4. Territoire

5. Environnement et risques

6. Consommation foncière



1. Démographie



2. Logements



3. Socio-Économie



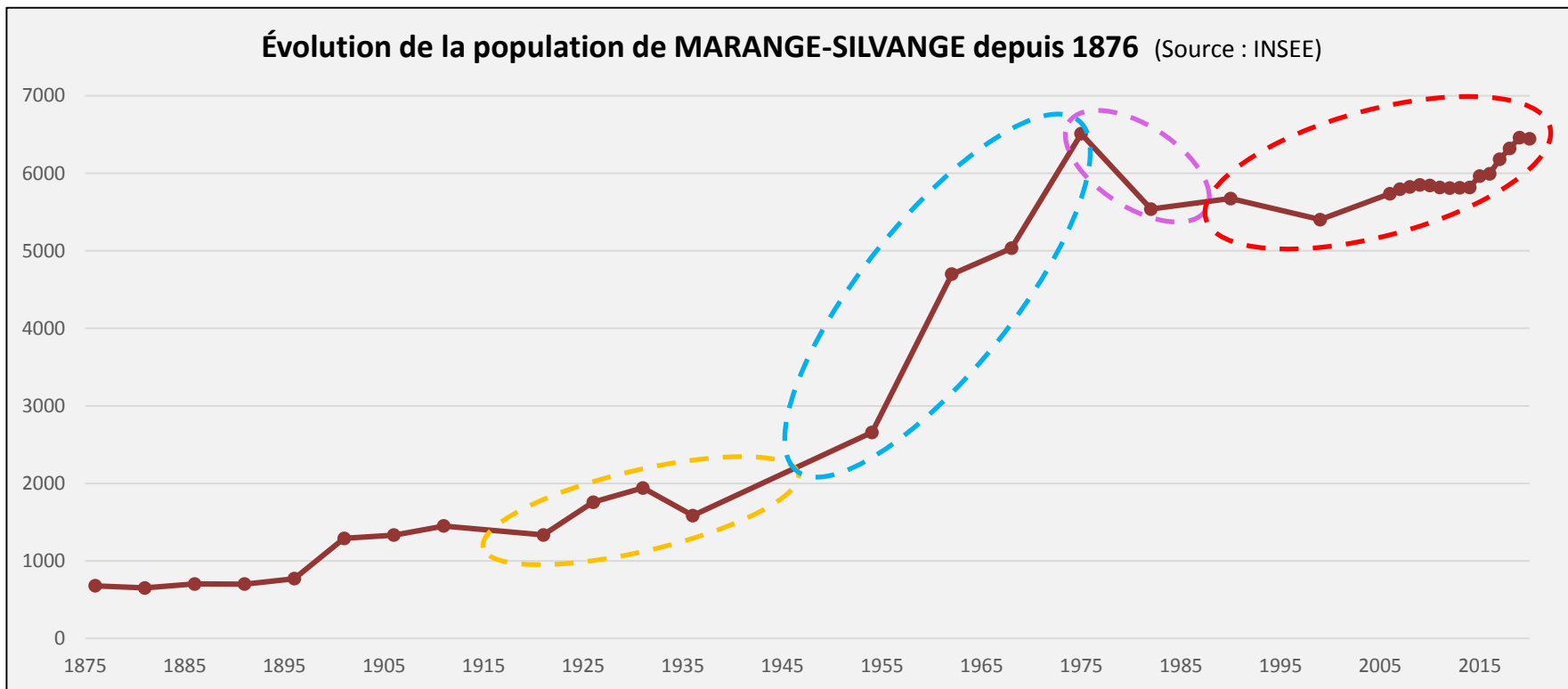
4. Territoire



5. Environnement et risques



6. Consommation foncière



1910-1945 : Croissance de la démographie due au développement de la sidérurgie qui reste peu marquée du fait des conflits mondiaux.

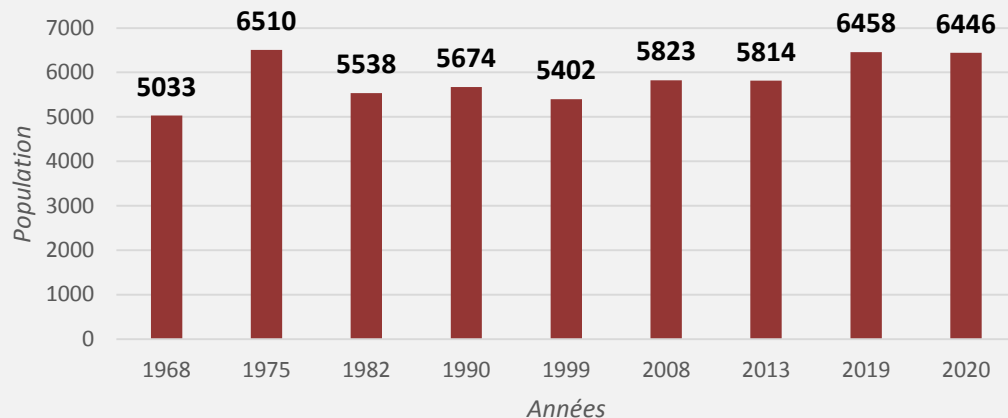
1945-1975 : Forte croissance démographique. Trente glorieuses.

1975 – 1982 : Crise sidérurgique. Baisse de la population. -15%.

Depuis 1961 : Reprise de la croissance démographique grâce à la diversification des activités et rythmée par les opérations urbaines.

Evolution de la population de MARANGE-SILVANGE

(Source : INSEE)



2013 à 2018 :

Variation annuelle : 1,8%

Solde naturel : 0,2%

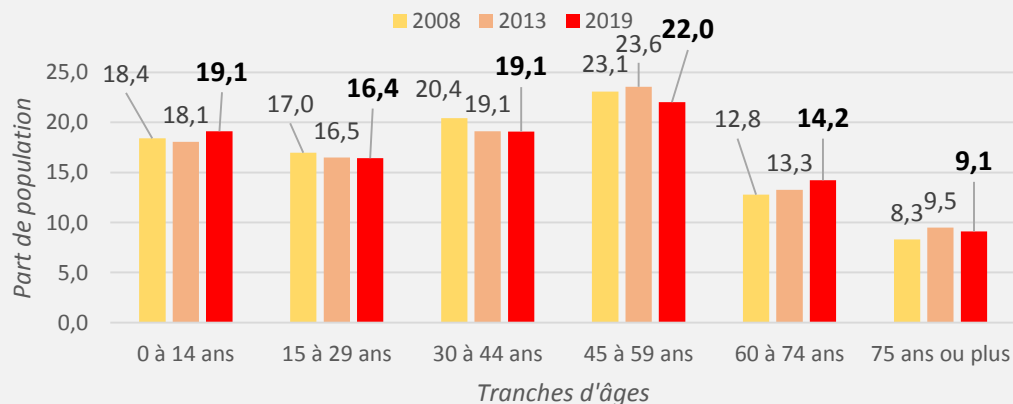
Solde des entrées/sorties :

1,6%

Population actuelle estimée :
6 650 habitants.

Population par grandes tranches d'âges (%) - Évolution

(Source : INSEE)

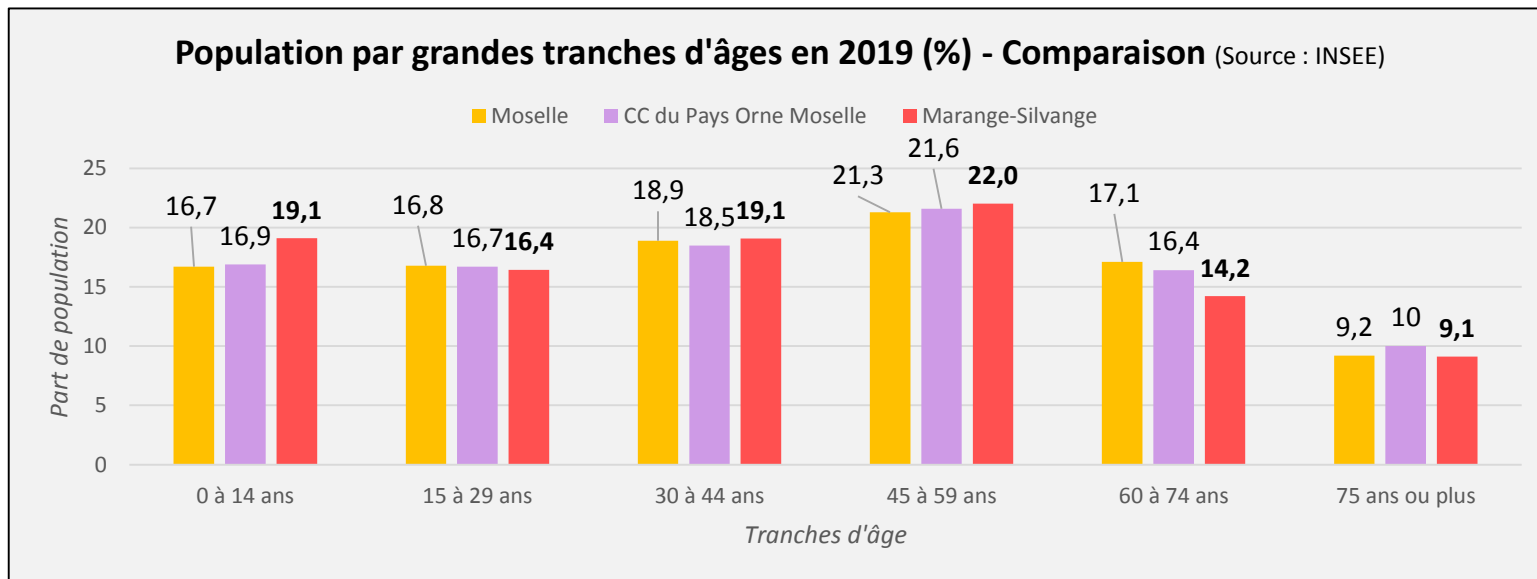


En 10 ans :

Hausse des 0 – 14 ans.

Baisse des 30 – 59 ans.

Hausse des 60 ans et +.

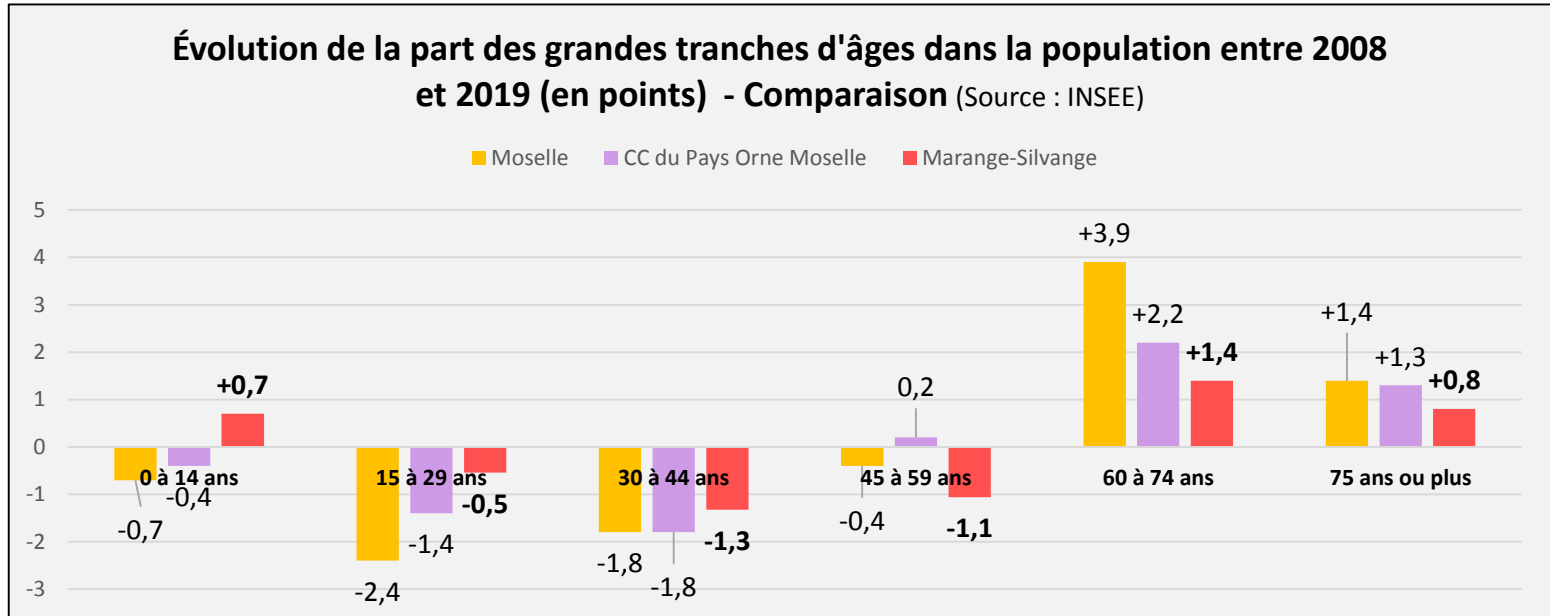


Surreprésentation des 0 à 14 ans.

Ainés sous-représentés.

Part importante des 15 à 29 ans.

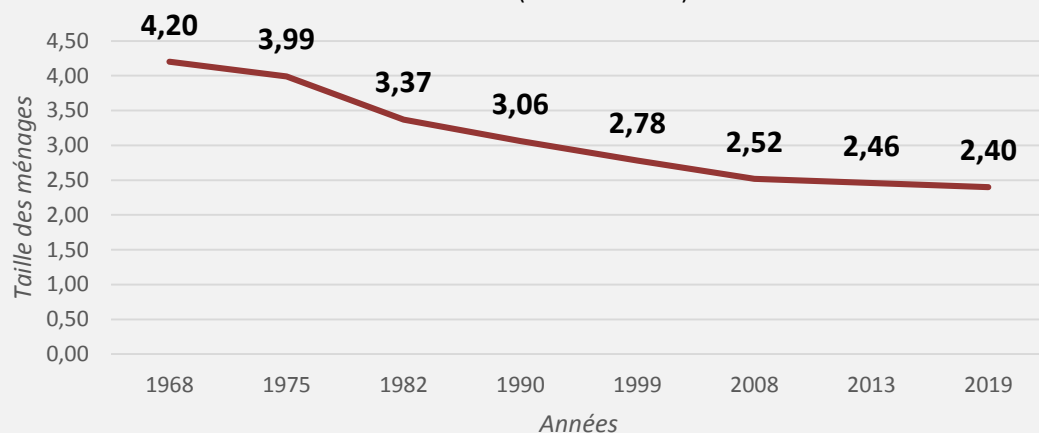
Part des personnes en âge de travailler plus importante.



Hausse des 0 – 29 ans (+0,2 pt), qui baissent pour les autres échelles.

Vieillessement moins marqué.

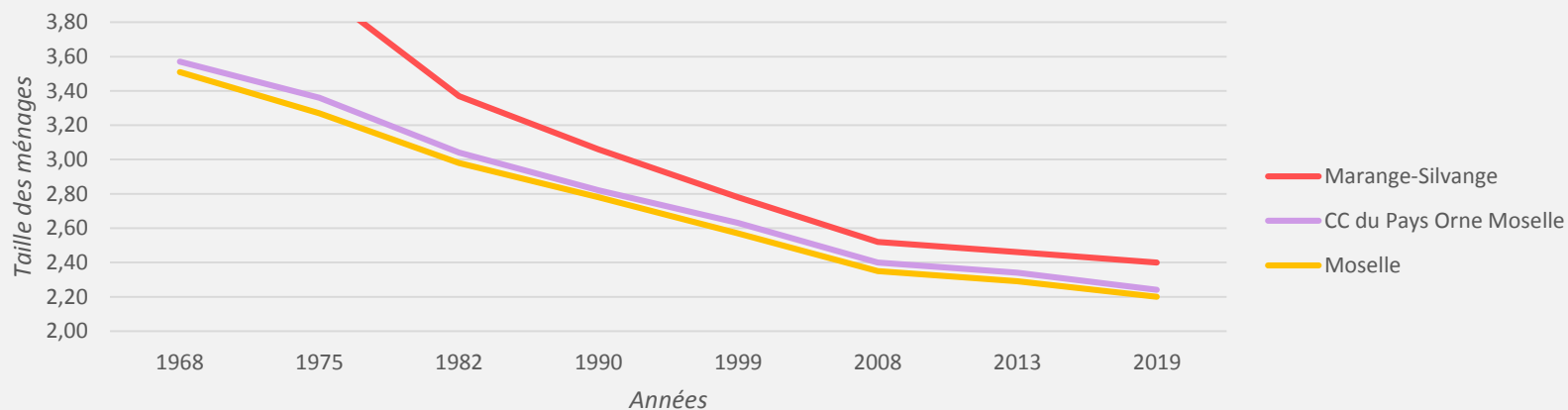
Évolution de la taille des ménages de MARANGE-SILVANGE (Source : INSEE)



Taille des ménages en baisse.
Baisse moins rapide qu'aux échelles intercommunale et départementale.

Taille des ménages en 2019 :
Marange-Silvange : 2,40
CCPOM : 2,24
Moselle : 2,20
Grand Est : 2,17
France : 2,19

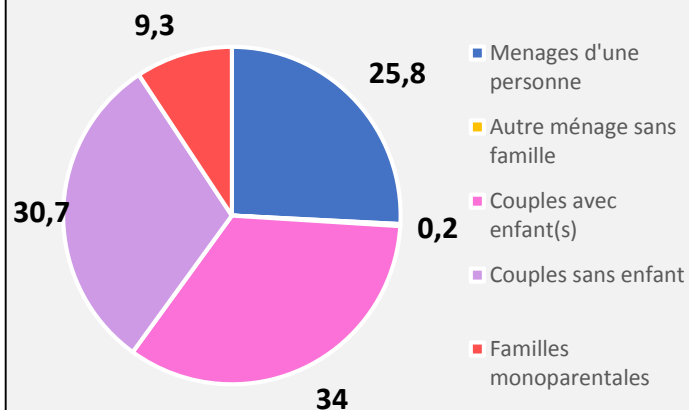
Évolution de la taille des ménages - Comparaison (Source : INSEE)



Caractéristiques des ménages

Composition des ménages en 2019

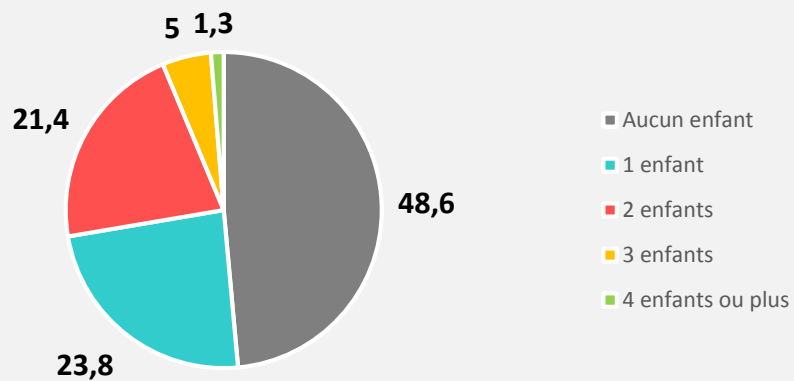
(%) (Source : INSEE)



Majorité de couples avec enfant(s) parmi les ménages.

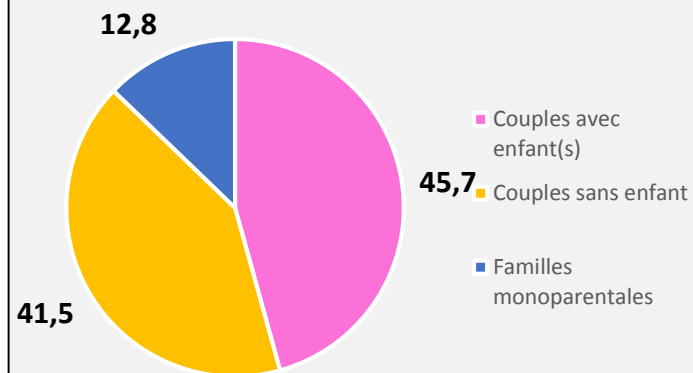
Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans en 2019 (%)

(Source : INSEE)



Composition des familles en 2019

(%) (Source : INSEE)



Constats	Enjeux
Un rythme démographique fortement lié au contexte économique territorial.	Considérer les perspectives d'évolution du contexte économique Répondre aux besoins des activités existantes et à venir
Une croissance de la population portée par le solde des entrées et sorties.	Répondre à la croissance démographique.
Des enfants et des jeunes bien représentés et en hausse.	Répondre aux besoins des plus jeunes. Maintenir cet attrait des jeunes diplômés pour le territoire.
Des séniors sous-représentés et un vieillissement moins marqué.	S'inscrire dans une vision à long terme pour anticiper le vieillissement des actifs surreprésentés actuellement.
Un territoire familial.	Répondre aux besoins des familles. Tenir compte de la capacité des équipements.

The background of the entire slide is a grayscale aerial photograph of a city, showing a grid of streets, buildings, and a river. The image is semi-transparent, allowing the text to be clearly visible.

1. Démographie

2. Logements

3. Socio-Économie

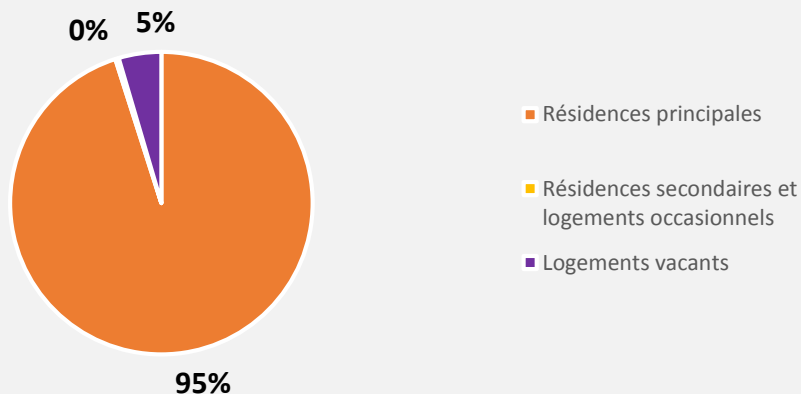
4. Territoire

5. Environnement et risques

6. Consommation foncière

Répartition des logements par catégorie en 2019

(%) (Source : INSEE)



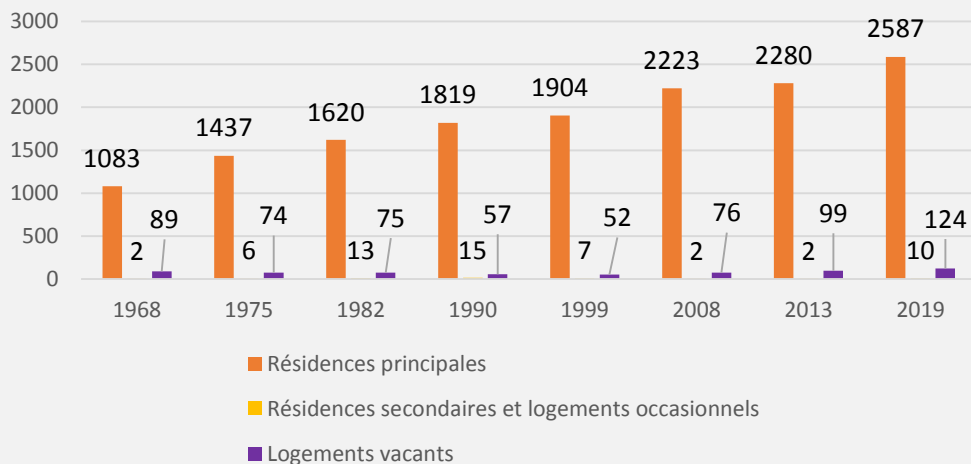
2 721 logements en 2019.

Majorité de résidences principales.

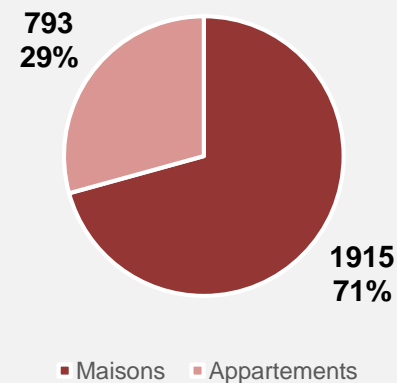
Nombre de résidences secondaires négligeable (10) mais en hausse (2 en 2008).

Évolution du nombre de logements par catégorie

(Source : INSEE)







Répartition des logements par type en 2019 (%) (Source : INSEE)



Parc de logements

Maison et/ou Appartement

	Maison	1848
	Appartement	124
	Mixte	
	N/A	

total : 1972







Les données cartographiées ne couvrent pas l'ensemble du parc de logements.

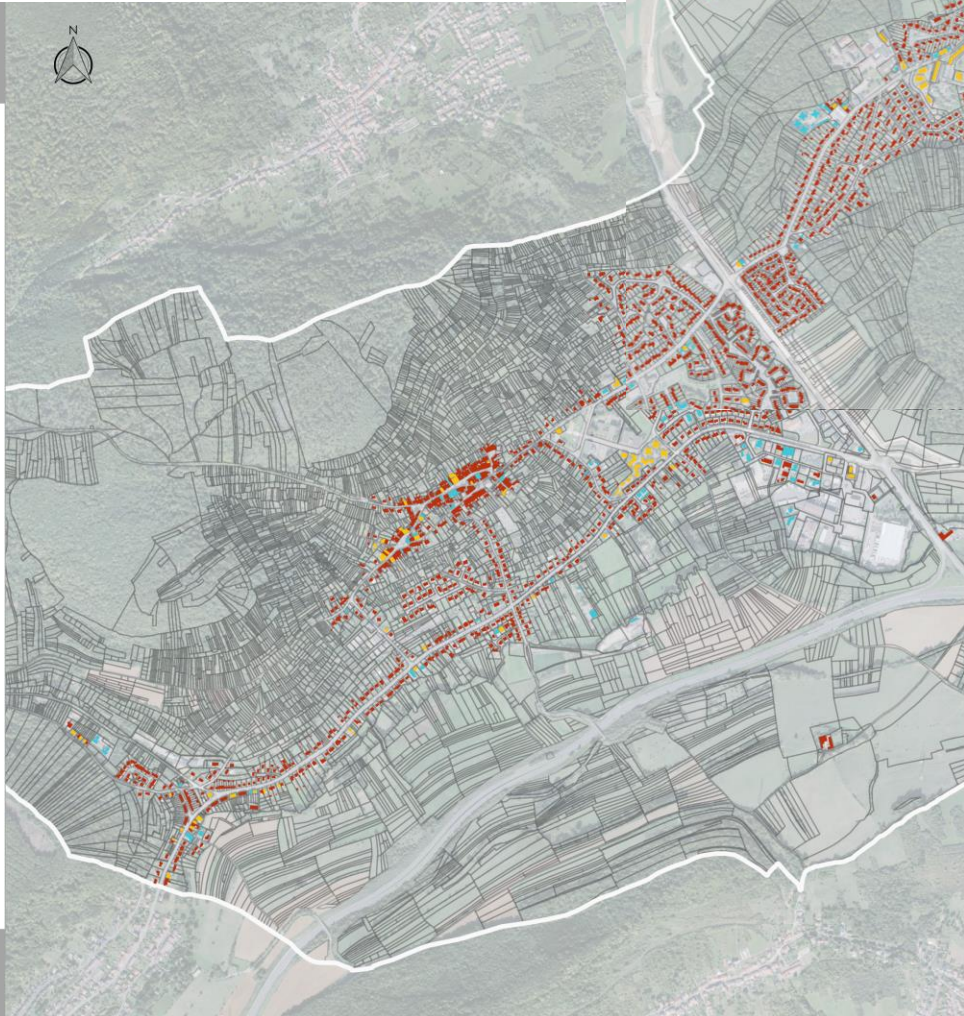


2. Logements

 57- MARANGE SILVANGE PLU
TYPOLOGIE DES CONSTRUCTIONS

LEGENDE

-  Limite du territoire
-  Maison
-  Appartement
-  NC



Echelle : 0 200m
Source : Géoportail

Commune de MARANGE SILVANGE - Révision du Plan Local d'Urbanisme



57- MARANGE SILVANGE PLU

NOMBRE DE LOGEMENTS

LEGENDE

— Limite du territoire

Nombre de logements

	1	1884
	2 - 10	658
	11 - 25	185
	26 - 50	
	51 - 100	
	101 et +	
	N/A	

total : 2727

Echelle : 200m
Source : Géoportail





57- MARANGE SILVANGE PLU

NOMBRE DE LOGEMENTS

LEGENDE

— Limite du territoire

Nombre de logements

1	1884
2 - 10	658
11 - 25	185
26 - 50	
51 - 100	
101 et +	
N/A	

total : 2727

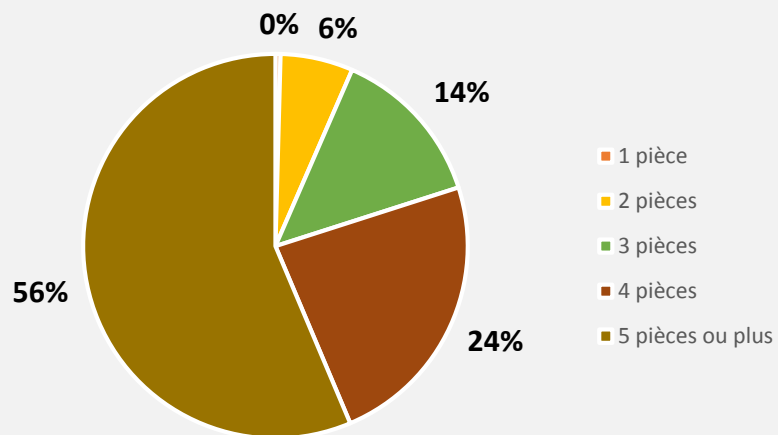


Echelle : 0 200m
Source : Géoportail

Résidences principales

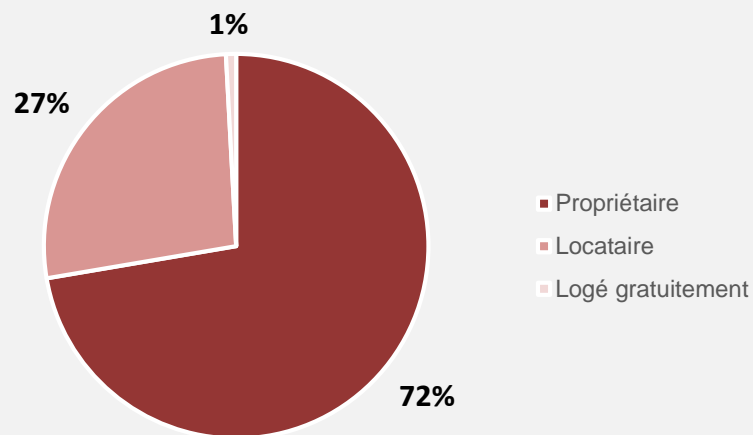
Répartition des résidences principales selon le nombre de pièces en 2019 (%)

(Source : INSEE)



Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2019 (%)

(Source : INSEE)



80% des logements se composent de 4 pièces ou plus.

6% de 2 pièces ou moins.

Majorité de propriétaires mais part des locataires non négligeable.

Communauté de Communes :

Propriétaires : 63,4%

Locataires : 35,3%

Logés gratuitement : 1,3%

Département :

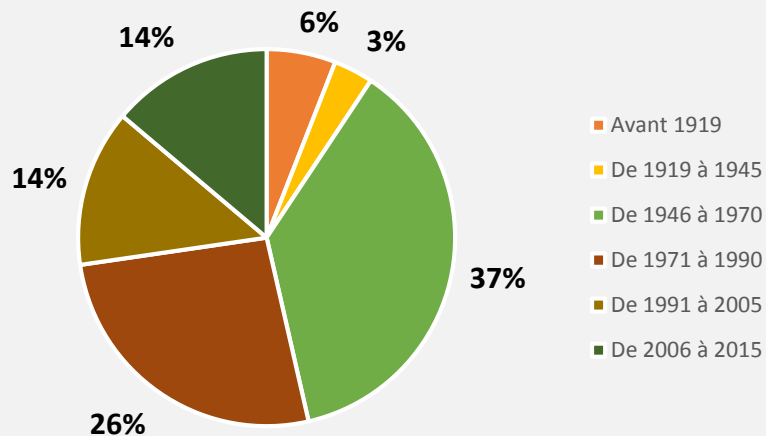
Propriétaires : 59,7%

Locataires : 37,6%

Logés gratuitement : 2,7%

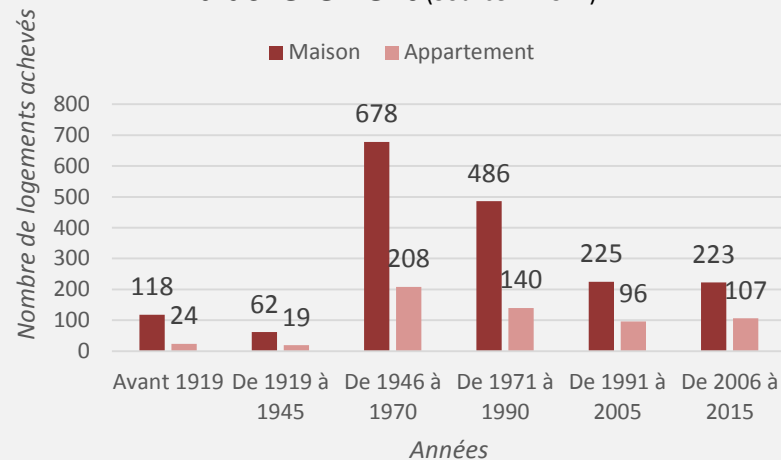
Période d'achèvement des résidences principales construites avant 2016 (%)

(Source : INSEE)



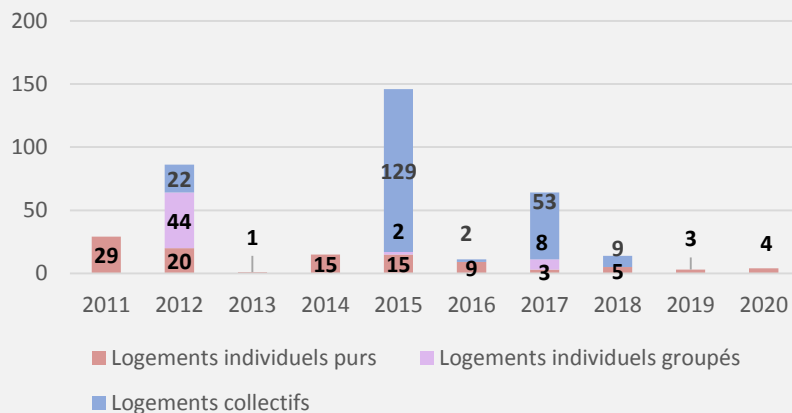
Résidences principales en 2019 selon le type de logement et la période d'achèvement

(Source : INSEE)



Nombre de logements commencés par année et par type

(Source : Sit@del2)



Développement important entre 1950 et 1970 (sidérurgie).

28% des logements ont moins de 30 ans.

Un rythme de construction marqué par les opérations d'ensemble.

Évolution du tissu bâti

2. Logements

Commune de MARANGE SILVANGE - Révision du Plan Local d'Urbanisme



57- MARANGE SILVANGE PLU
ANNEES DE CONSTRUCTION

LEGENDE

— Limite du territoire

Année de construction

■ Avant 1850	95
■ 1850 - 1918	155
■ 1919 - 1944	42
■ 1945 - 1974	1111
■ 1975 - 2000	402
■ 2001 - 2012	449
■ Après 2012	357
■ N/A	116

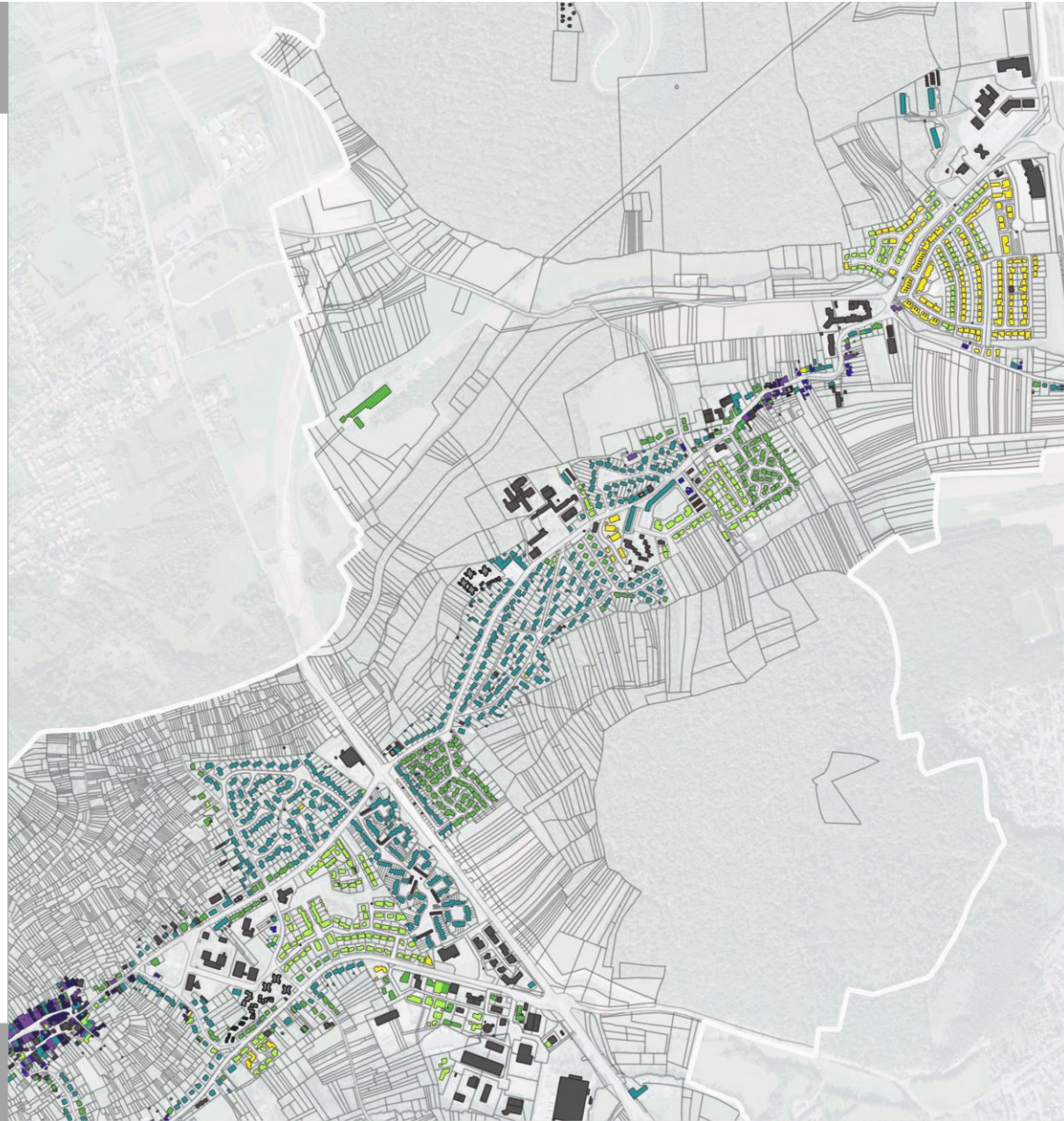
total : 2727

Echelle : 0 200m

Source : Géoportail

E.Space &
TERRitoires

Études et conseils en urbanisme et aménagement



Évolution du tissu bâti

2. Logements

Commune de MARANGE SILVANGE - Révision du Plan Local d'Urbanisme



57- MARANGE SILVANGE PLU
ANNEES DE CONSTRUCTION

LEGENDE

— Limite du territoire

Année de construction

■ Avant 1850	95
■ 1850 - 1918	155
■ 1919 - 1944	42
■ 1945 - 1974	1111
■ 1975 - 2000	402
■ 2001 - 2012	449
■ Après 2012	357
■ N/A	116

total : 2727

Echelle : 0  500m

Source : Géoportail

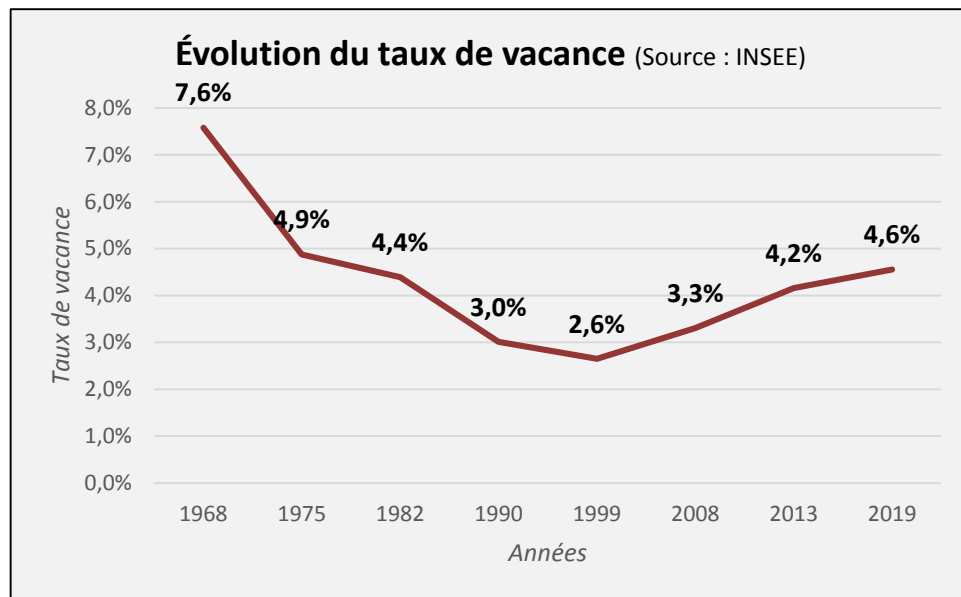
Espace &
TERRitoires

Études et conseils en urbanisme et aménagement



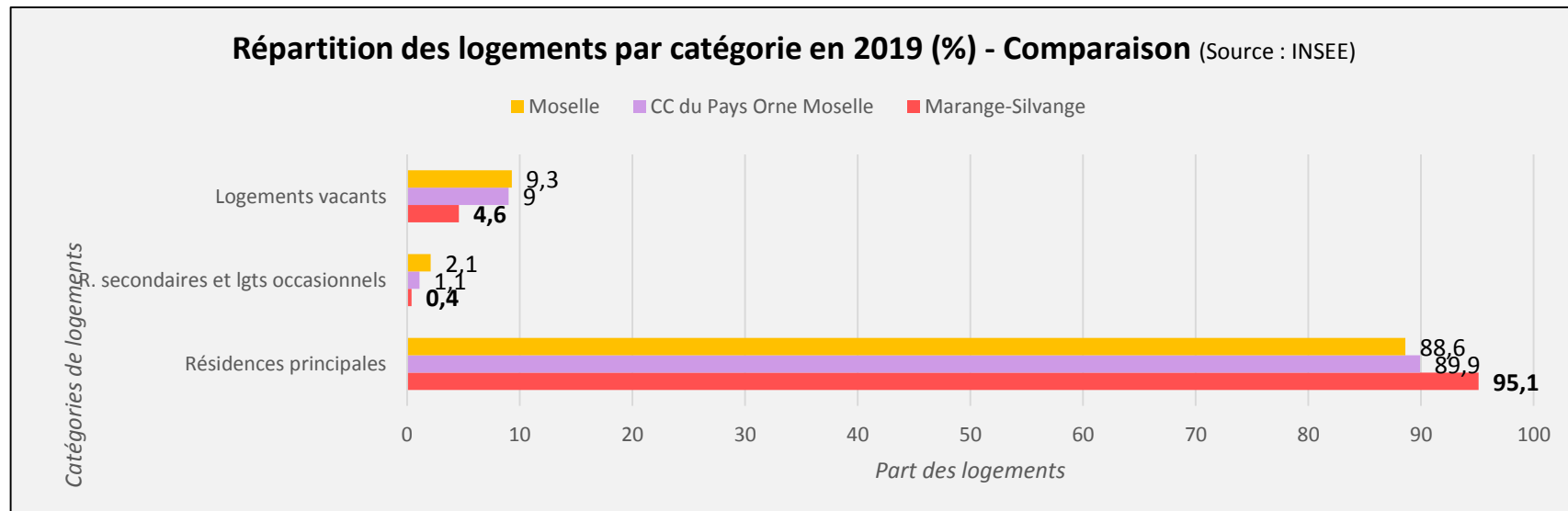
Catégories de logements

2. Logements



Selon l'INSEE : un taux de vacance en hausse qui reste inférieur au taux de fluidité.

Taux plus faible selon les données communales.



Constats	Enjeux
Un parc de logements avec une dominante de maisons individuelles avec 5 pièces ou plus qui répond aux besoins des familles et qui tend à se diversifier.	Assurer le parcours résidentiel des habitants.
Un taux de vacance inférieur au taux de fluidité.	Considérer le caractère tendu du marché de l'immobilier sur la commune.
Un développement du parc de logements porté par des opérations urbaines importantes.	Tenir compte des spécificités architecturales et fonctionnelles du territoire.



1. Démographie



2. Logements



3. Socio-Économie



4. Territoire

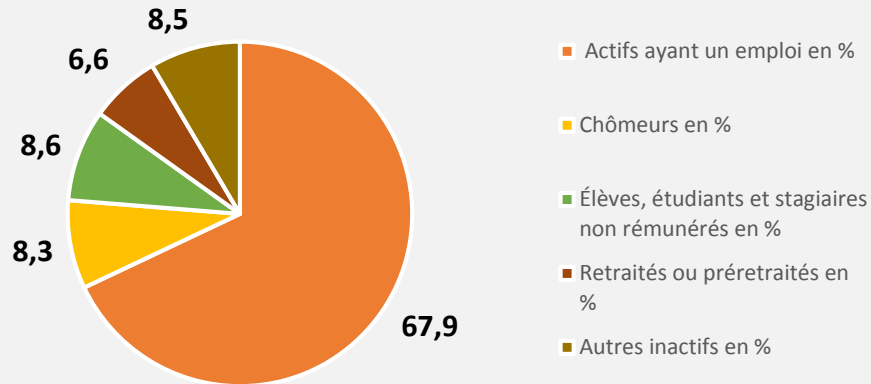


5. Environnement et risques



6. Consommation foncière

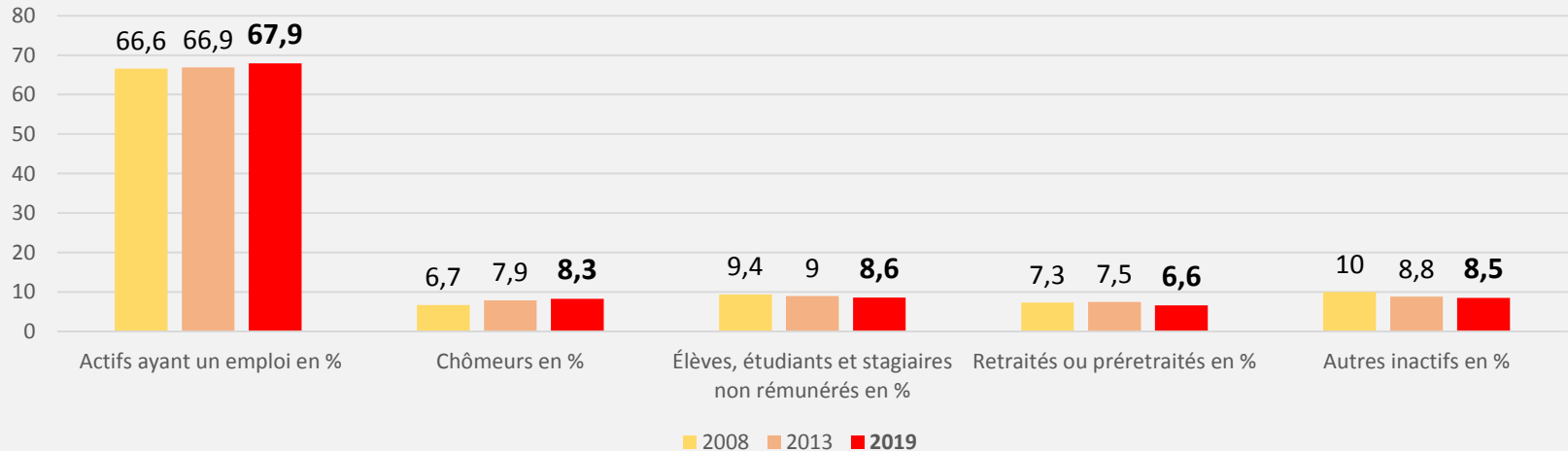
Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2019 (%) (Source : INSEE)



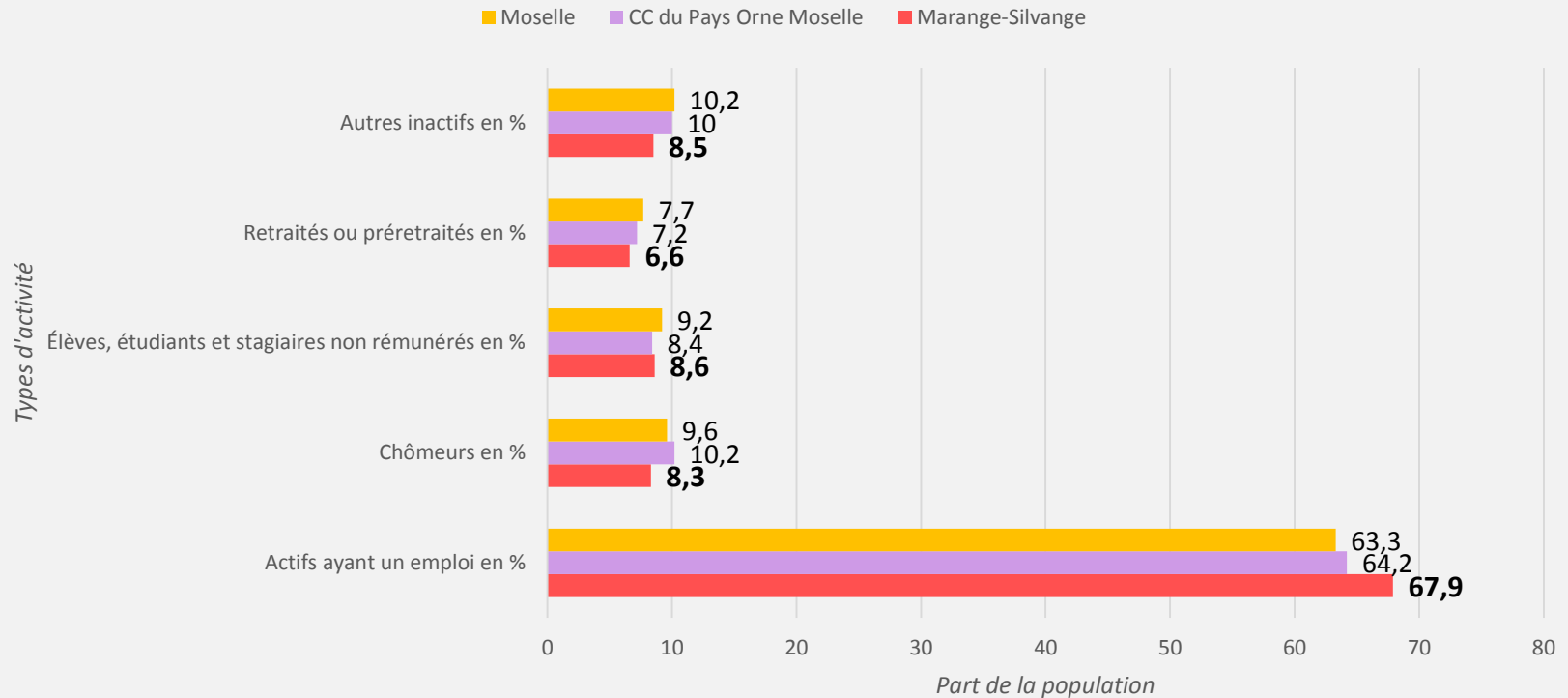
Hausse des actifs (+ 3 pts en 10 ans).

Une part des chômeurs moins importante qu'à l'échelle nationale. France : 9,9%

Population de 15 à 64 ans par type d'activité (%) - Évolution (Source : INSEE)



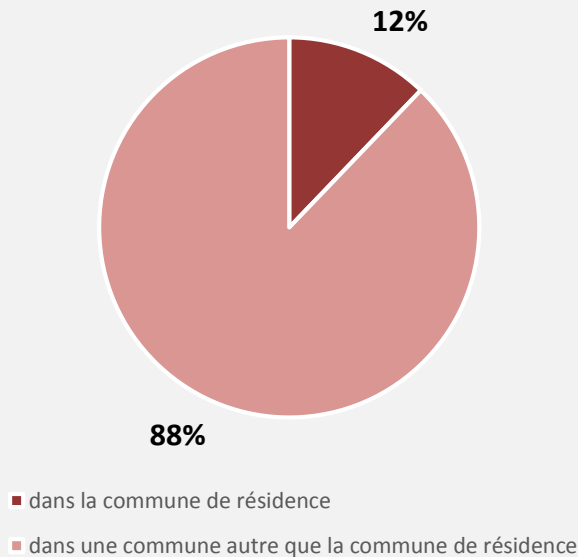
Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2018 (%) - Comparaison (Source : INSEE)



Part des actifs plus importante qu'aux échelles départementale et intercommunale.

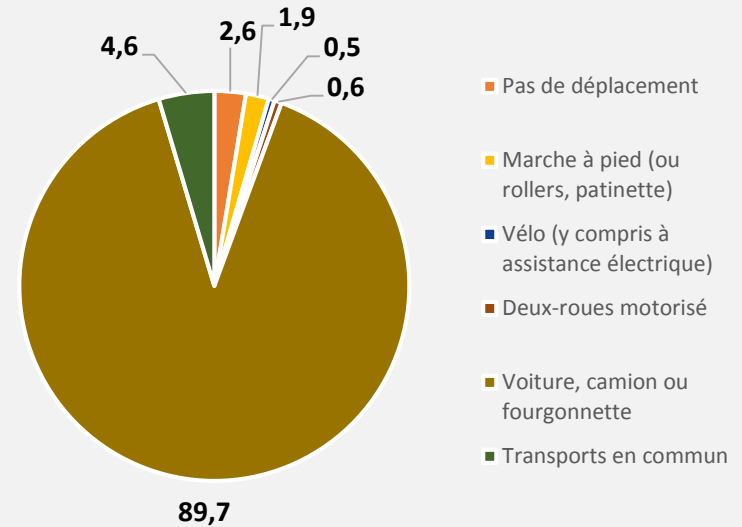
Surreprésentation des actifs ayant un emploi.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone en 2019 (%) (Source : INSEE)



Seulement 12% des actifs travaillent dans la commune.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019 (%) (Source : INSEE)



Voiture majoritairement utilisée pour les déplacements domicile-travail.

Flux domicile-travail en France supérieurs à 100 personnes au départ de Marange-Silvange :

455 personnes se rendent à Metz

110 personnes se rendent à Thionville

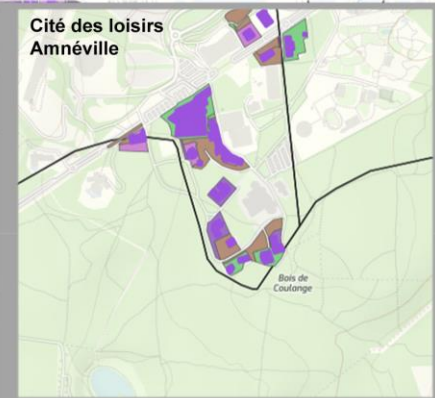
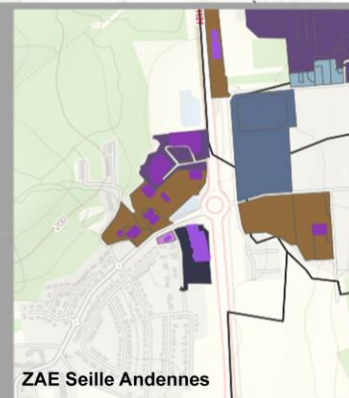
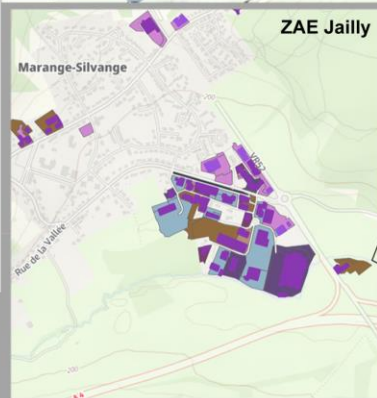
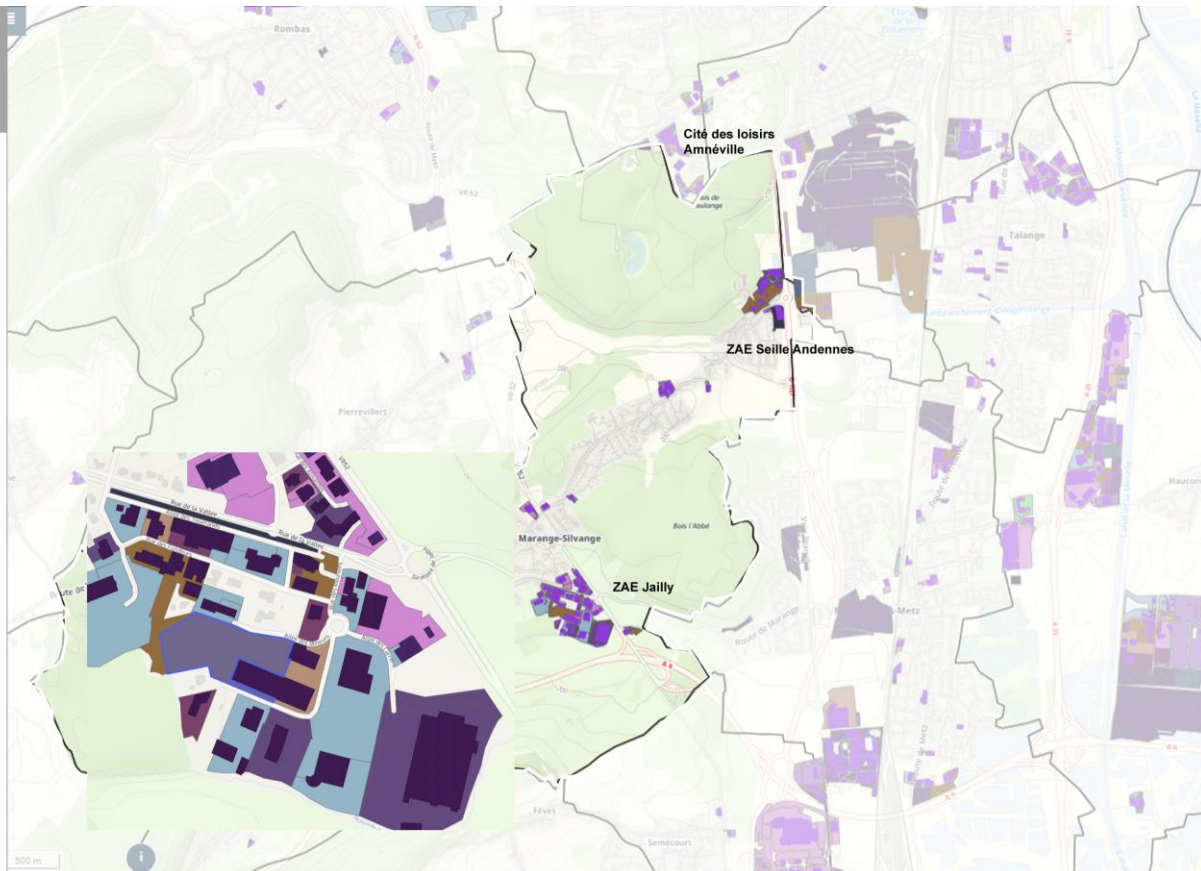


57- MARANGE-SILVANGE PLU

ACTIVITES ECONOMIQUES

LEGENDE

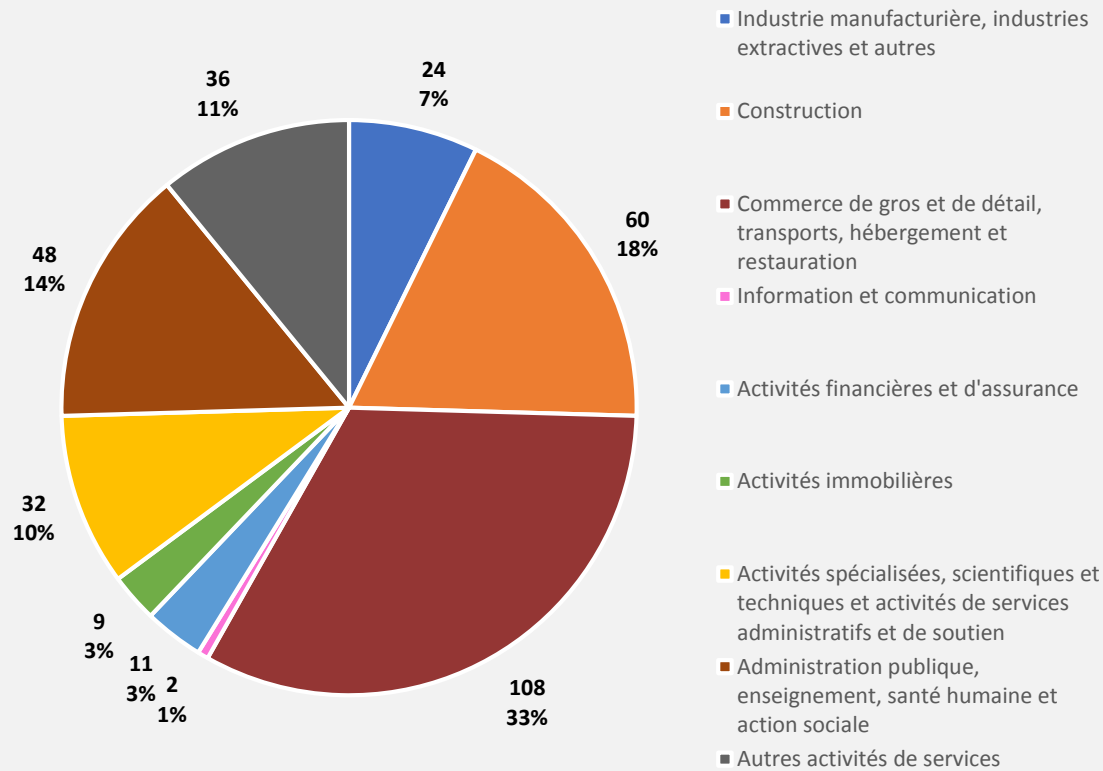
- Limite du territoire
- Dépôt
- Bureau et tertiaire
- Tourisme et loisir
- Artisanat
- Industriel
- Logistique
- Mixte
- Commerce
- Ancienne emprise d'activité
- Indéterminé



Echelle : 0 1km

Source : Géoportail / DataGrandest

Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2020 (Source : INSEE)



1 254 emplois proposés dans la commune.

Indicateur de concentration d'emploi : 44,3

330 établissements actifs au 31 décembre 2020.


L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

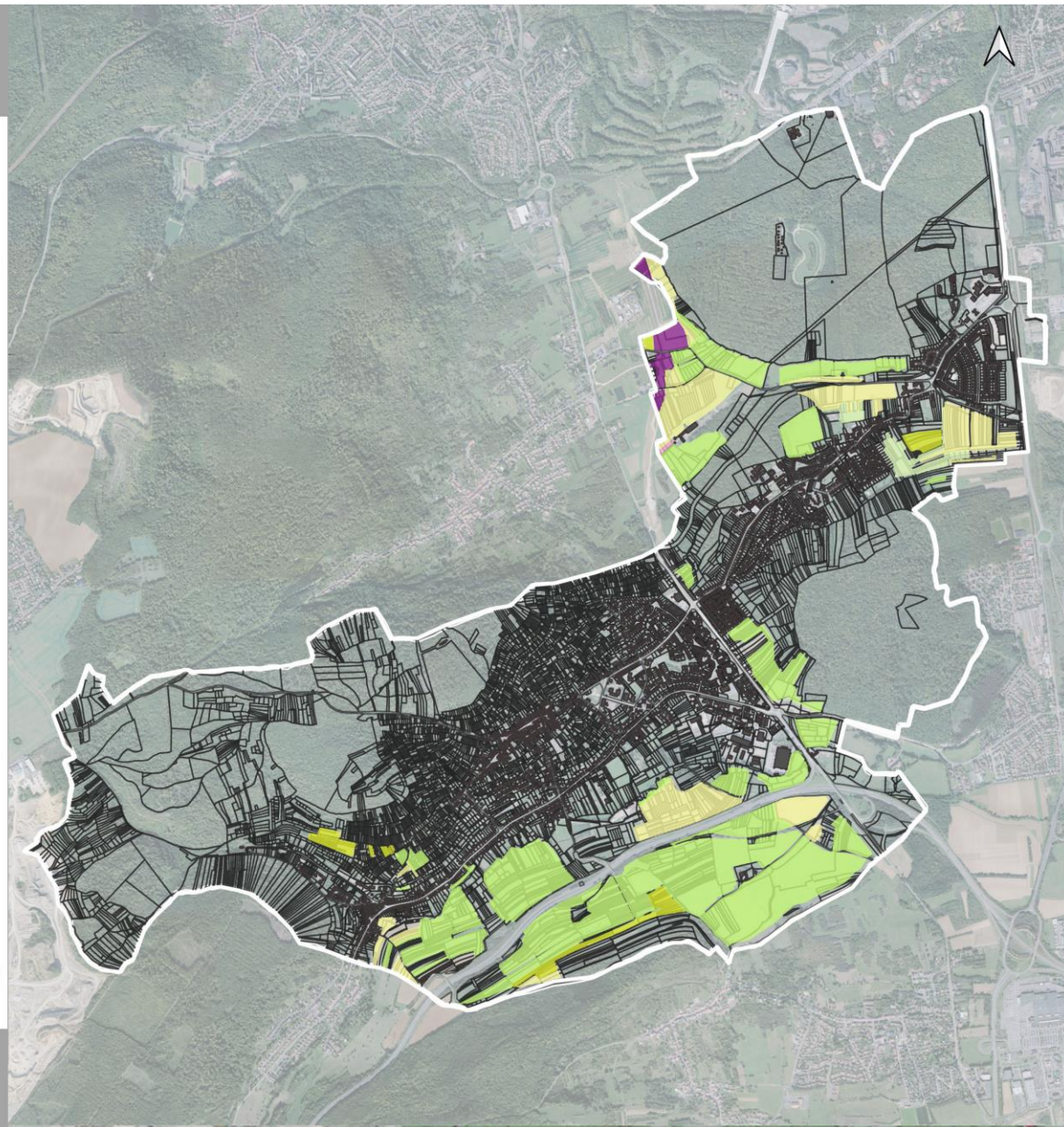


57- MARANGE-SILVANGE PLU

ESPACES AGRICOLES

LEGENDE

-  Limite du territoire
-  Autres céréales
-  Prairies permanentes
-  Prairies temporaires
-  Blé tendre
-  Divers
-  Légumes ou fleurs



Echelle :  1km

Source : Géoportail / RPG2021

ESpace &
TERRitoires

Bureau de concertation en matière d'aménagement



LEGENDE

-  Limite du territoire
-  Sports, loisirs et culture
-  Commerces
-  Services aux particuliers
-  Enseignement
-  Santé
-  Tourisme
-  Transports et déplacements



Echelle : 0  200m
Source : Géoportail



57- MARANGE SILVANGE PLU

EQUIPEMENTS

LEGENDE

-  Limite du territoire
-  Sports, loisirs et culture
-  Commerces
-  Services aux particuliers
-  Enseignement
-  Santé
-  Tourisme
-  Transports et déplacements



Echelle : 0 200m
Source : Géoportail

Constats	Enjeux
Une surreprésentation des actifs ayant un emploi.	Prendre en compte les migrations pendulaires importantes. Faciliter tout projet permettant de fluidifier les déplacements dans le sillon lorrain.
Des actifs ayant un emploi qui travaillent majoritairement hors de la commune.	
Un territoire proche de pôles économiques importants.	
Un tissu économique endogène varié qui répond aux besoins du quotidien.	Conforter l'activité économique endogène et répondre aux besoins des activités existantes et futures.



1. Démographie



2. Logements



3. Socio-Économie



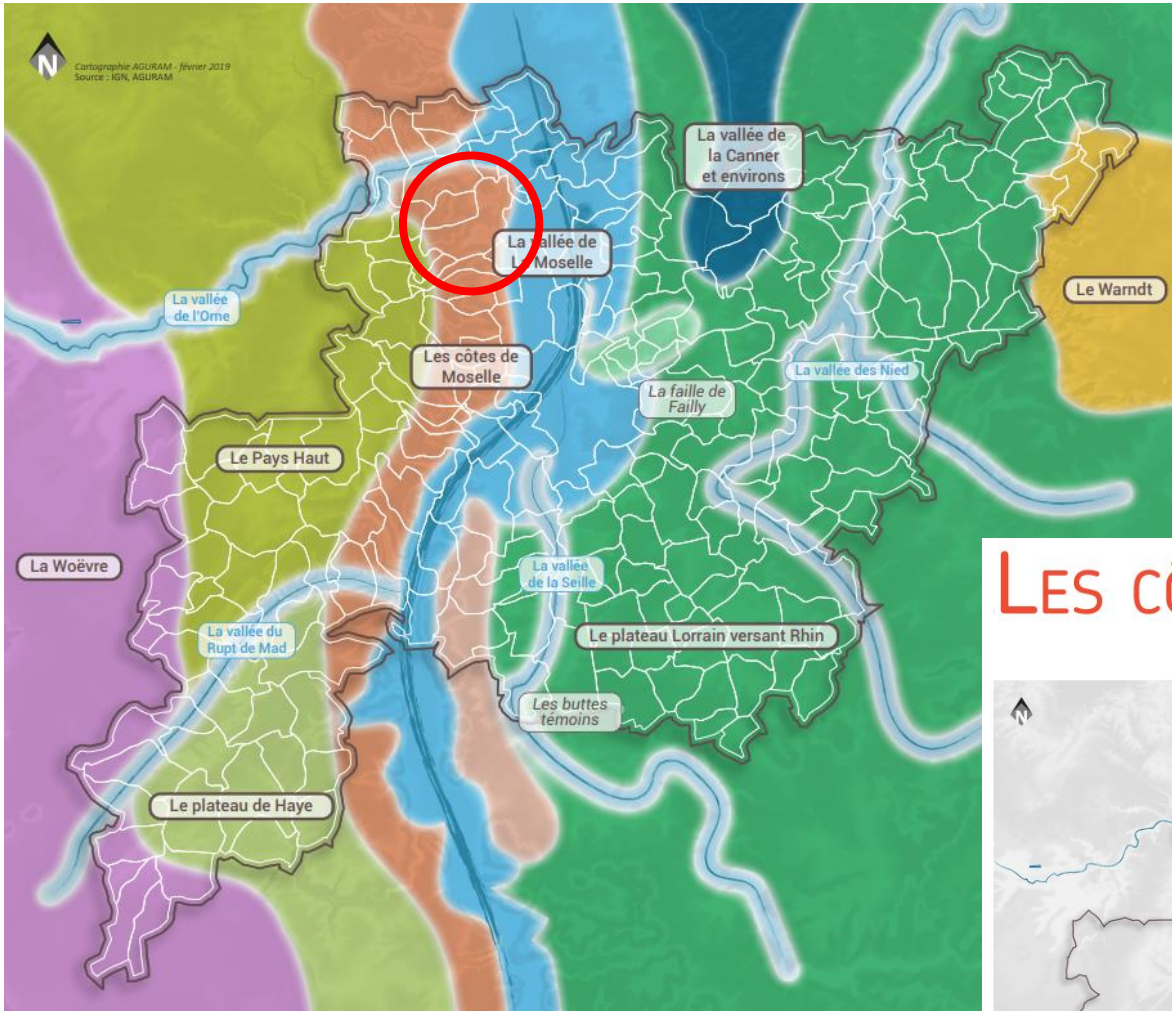
4. Territoire



5. Environnement et risques



6. Consommation foncière



LES CÔTES DE MOSELLE





57- MARANGE-SILVANGE PLU
ENJEUX PAYSAGERS

LEGENDE

-  Limite du territoire
-  Reliefs boisés
-  Vallons agricoles - Prairies bocagères
-  Coteau urbanisé marqué par le centre ancien de Marange
-  Butte de Silvange
Architecture marquée par les cités
-  Urbanisation récente en fond de vallée
Architecture moderne
-  Entrées de ville Est sous l'influence directe
du sillon Lorrain : ambiance urbaine
marquée
-  Entrée de ville Ouest. Continuité urbaine
avec Bronvaux et ambiance villageoise
-  Ruptures visuelles dues aux axes de
communication
-  Resserrement visuel

Commune de MARANGE SILVANGE - Révision du Plan Local d'Urbanisme

Echelle :  1km
Source : Géoportail / RPG2021





ESpace &
TERRitoires


Projet et conseil en urbanisme et aménagement





LEGENDE

-  Limite du territoire
-  Franges nettes
-  Franges diluées
-  Secteur en cours d'aménagement



Echelle :  500m
Source : Géoportail





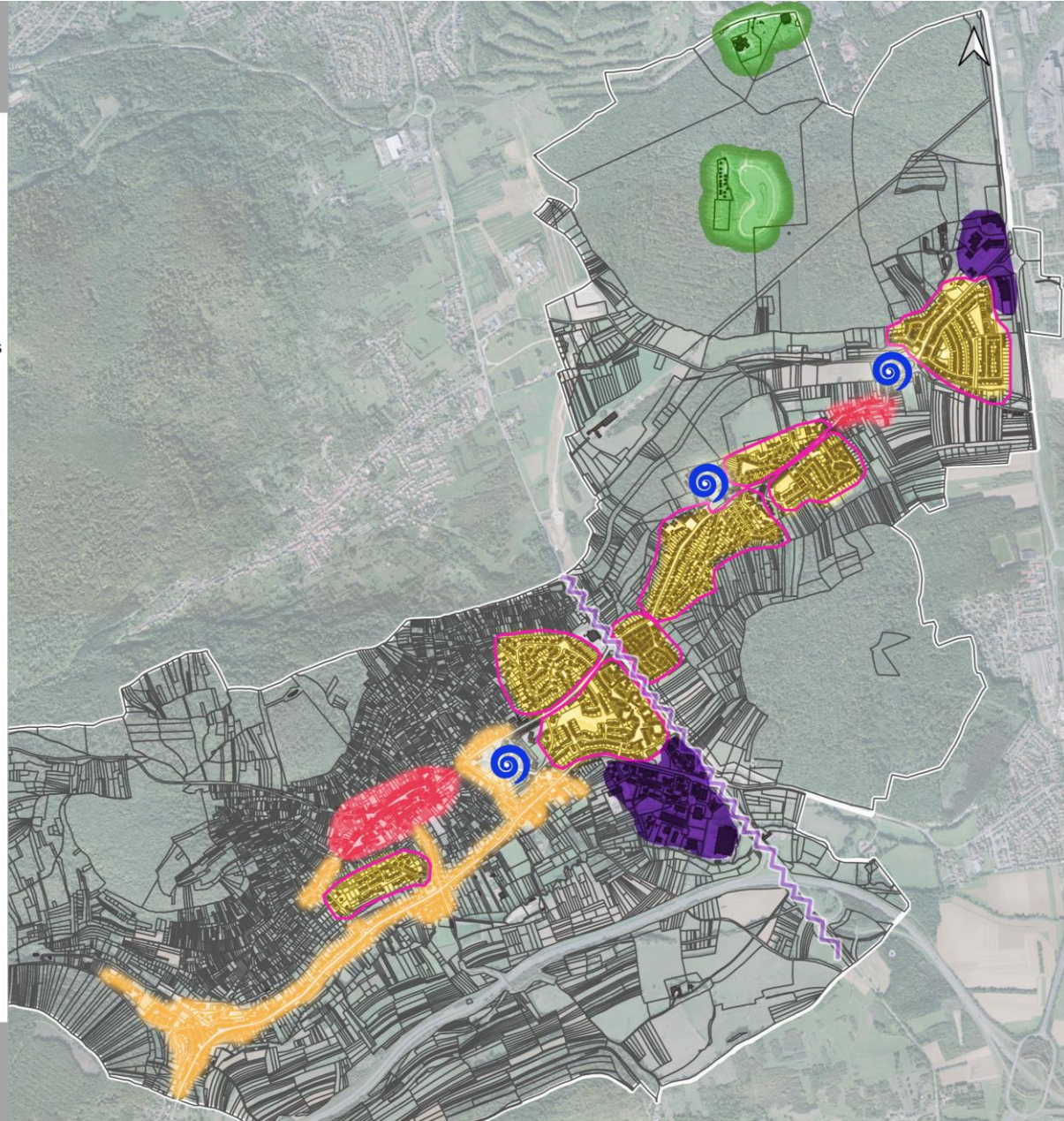
57- MARANGE SILVANGE PLU
STRUCTURE URBAINE

LEGENDE

-  Limite du territoire
-  Centres anciens - villages originels
-  Extensions urbaines linéaires le long des axes de communication de Marange
-  Quartiers périurbains denses
-  Développement sous forme d'écosystèmes urbains
-  Zones d'activités économiques d'entrée de ville
-  Pôles d'équipements
-  Rupture fonctionnelle liée au chantier de la RN52 en cours de résorption
-  Infrastructures liées au pôle touristique d'Amnéville

Echelle : 0  500m

Source : Géoportail





57- MARANGE-SILVANGE PLU

RESEAU VIAIRE

LEGENDE

- Limite du territoire
- ↔ Réseau autoroutier
- Echangeur A4/A31 Croix de Hauconcourt
- ↔ Liaison d'intérêt régional
- ↔ Desserte locale



Echelle : 0 1km

Source : Géoportail

Espace &
TERRitoires

Etude et concertation de collectivités de développement

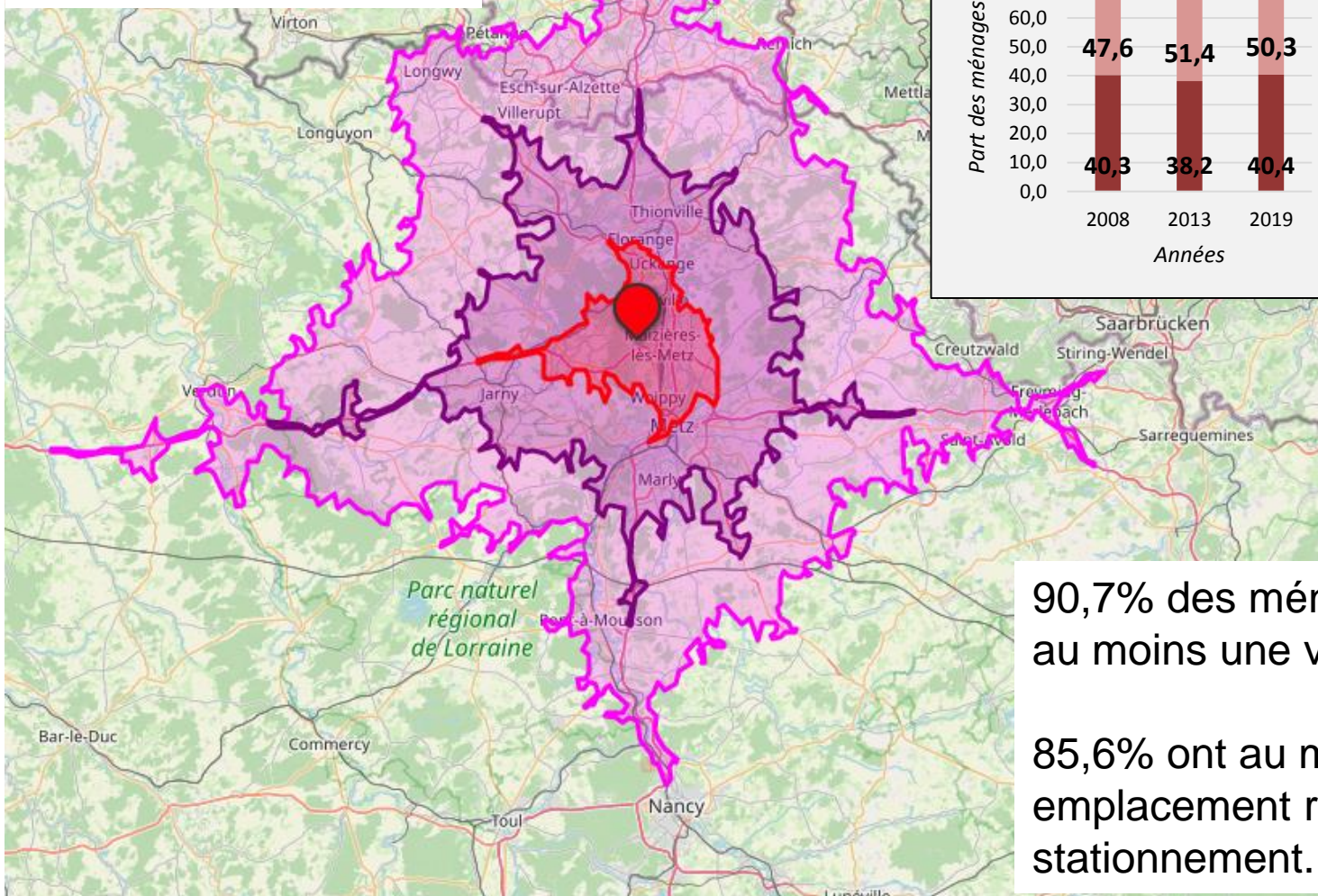
Équipement automobile et Isochrones

Isochrones automobiles :

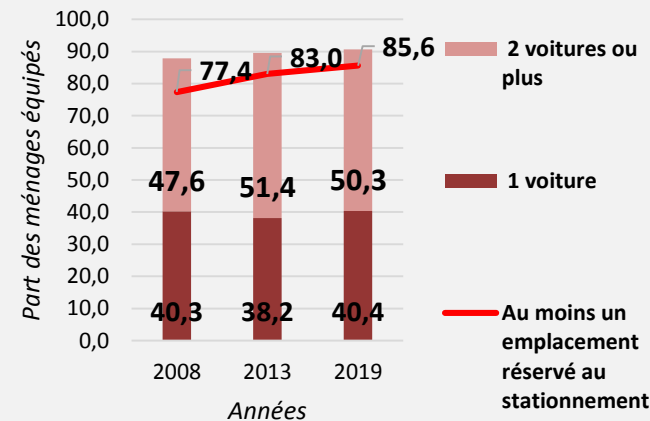
15 min

30 min

45 min

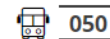
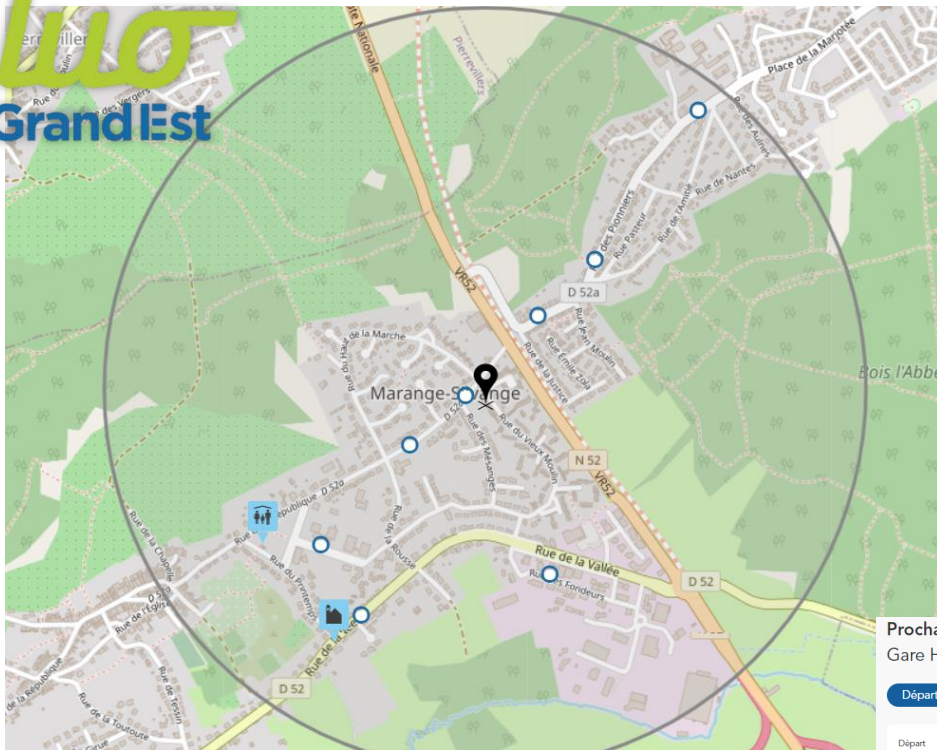


Équipement automobile des ménages (%) (Source : INSEE)



90,7% des ménages ont au moins une voiture.

85,6% ont au moins un emplacement réservé au stationnement.



050

[Voir les horaires](#)

vers Metz

8h53

vers Metz

11h53

vers Metz

12h57



Prochains départs Gare Hagondange

[Infos pratiques Hagondange](#) [Q. Changer de gare](#)

Départs SNCF

Arrivées SNCF

Départ	Destination	Mode	Voie
08h18	Metz Ville Information	Train TER 88713	-
08h28	Metz Ville Information	Train TER 88715	-
08h48	Metz Ville Information	Train TER 88717	-
08h59	Metz Ville Information	Train TER 88719	-
09h07	Luxembourg (CFL) Information	Train TER 88722	-
09h11	Conflans - Jarmy Information Information	Train TER 833442	-
09h18	Metz Ville Information	Train TER 88721	-
10h18	Nancy Information	Train TER 88520	-
10h42	Luxembourg (CFL) Information	Train TER 88730	-
11h05	Verdun Information	Car TER 429128	-



Constats	Enjeux
Commune de coteau entre Côtes de Moselle boisées et Vallée de la Moselle fortement anthropisée.	Veiller à l'insertion paysagère des nouveaux projets.
Un territoire très boisé qui contribue à l'insertion paysagère de la commune.	
Des voies de communications majeures traversant le ban communal qui constituent des ruptures anthropiques, en cours de résorption.	Intégrer les perspectives visuelles au projet.
Une desserte interne organisée autour de seulement deux axes structurants (RD52 et RD52A).	Tenir compte de l'organisation fonctionnelle du ban communal, notamment en termes de mobilités.
Une desserte en transports en commun limitée mais une desserte ferroviaire importante à proximité.	Considérer l'influence de la gare d'Hagondange et de l'importance des trajets automobiles. Répondre aux besoins en termes de stationnement en tenant compte des enjeux de perméabilité des sols.



1. Démographie



2. Logements



3. Socio-Économie



4. Territoire



5. Environnement et risques



6. Consommation foncière



5.1. Milieu physique



5.2. Milieux naturels et biodiversité



5.3. Ressource en eau



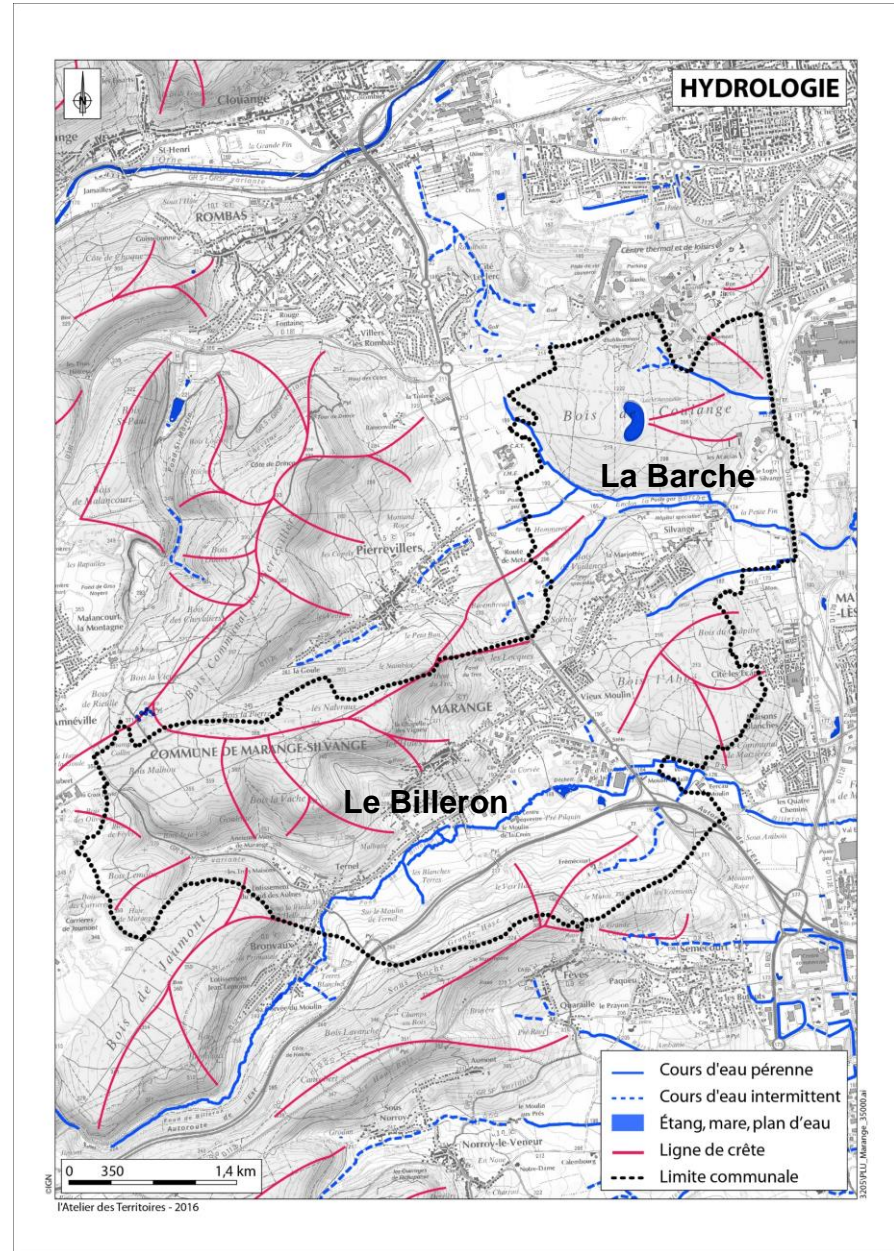
5.4. Climat air et énergie



5.5. Nuisances et risques



- **Deux cours d'eau principaux** : la Barche et le Billeron
- **Trois plans d'eau** dont deux étangs privés au sud et le troisième pour les loisirs
- **Masse d'eau souterraine** : **Alluvions de la Vallée de la Moselle** (sources : infiltration des précipitations pluviales, apports versants par ruissellement, échanges avec la Moselle sûrement uniquement en cas de crue)



NOUVEAU !

- SDAGE = outil de planification pour assurer la gestion de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques
- Approbation du nouveau SDAGE le 21 septembre 2022



Plusieurs enjeux définies dans le nouveau SDAGE :

- Amélioration de la qualité de l'eau, et préservation des milieux naturels et de la biodiversité ;
- Adaptation au changement climatique et à l'hydromorphologie des cours d'eau ;
- Gestion raisonnée de la ressource en eau
- Prise en compte du risque Inondation

Compatibilité entre SDAGE et PLU

Numéro et titre de l'Orientation fondamentale du SDAGE Rhin-Meuse	Numéro et résumé du texte de la Disposition	Compatibilité entre le SDAGE Rhin-Meuse et le PLU
T1 - O1.1 Prendre, en amont des captages d'eau destinée à la consommation humaine, des mesures préventives permettant de limiter et de réduire significativement les traitements ainsi que les substitutions de ressources.	T1 - O1.1 -D5bis (modifiée) Prévoir un zonage destiné à compléter la protection réglementaire du (des) captage(s) implanté(s) sur le territoire (Aires d'alimentation de captages, etc.).	
	T1 - O1.1 - D9 Etablir une politique publique prioritaire de préservation de certaines zones de sauvegarde qui présentent un intérêt stratégique potentiel pour l'eau potable.	
T3 - O3.1.1.2 Tenir compte, dans les documents d'urbanisme impactés par le SDAGE et les décisions administratives dans le domaine de l'eau, des zones de mobilité des cours d'eau et de leur nécessaire préservation, de façon à ne pas perturber leur	T3 - O3.1.1.2 - D1 Prévoir des orientations et objectifs, des prescriptions, et être compatibles avec l'objectif de préservation des zones de mobilité des cours d'eau. Identifier les zones de mobilité des cours d'eau et adopter un classement permettant leur préservation.	

Constats

Un relief marqué avec à l'ouest un plateau calcaire, au centre et centre-ouest des coteaux à fortes pentes et le ruisseau du Billeron, et à l'Est la plaine du Lias marquée par la présence de la Barche

Un réseau hydrographique structuré autour de deux cours d'eau : la Barche au nord et le Billeron au sud

The background of the slide is a semi-transparent aerial photograph of a city, showing streets, buildings, and green spaces. It is overlaid with five horizontal arrow-shaped boxes pointing to the right. The second box from the top is highlighted with a red border and red text, while the others have grey borders and grey text.

5.1. Milieu physique

5.2. Milieux naturels et biodiversité

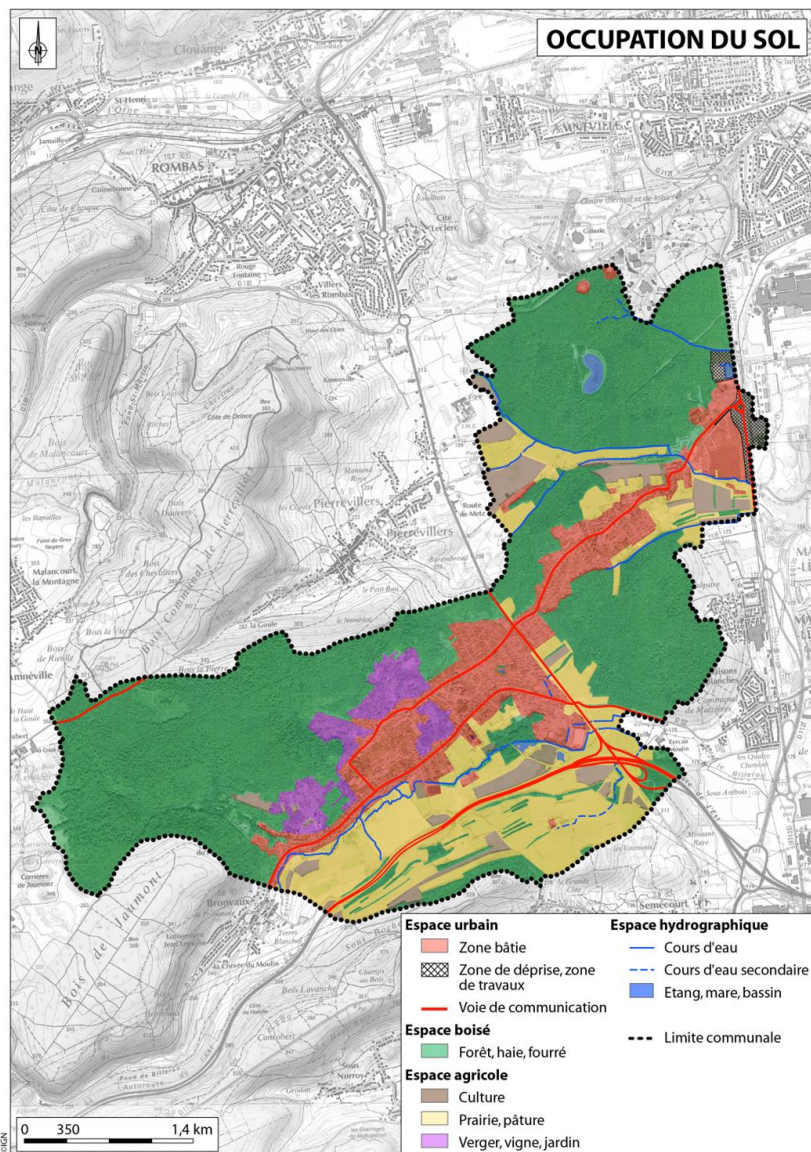
5.3. Ressource en eau

5.4. Climat air et énergie

5.5. Nuisances et risques

Occupation du sol et sensibilités écologiques

2. Milieux naturels et biodiversité

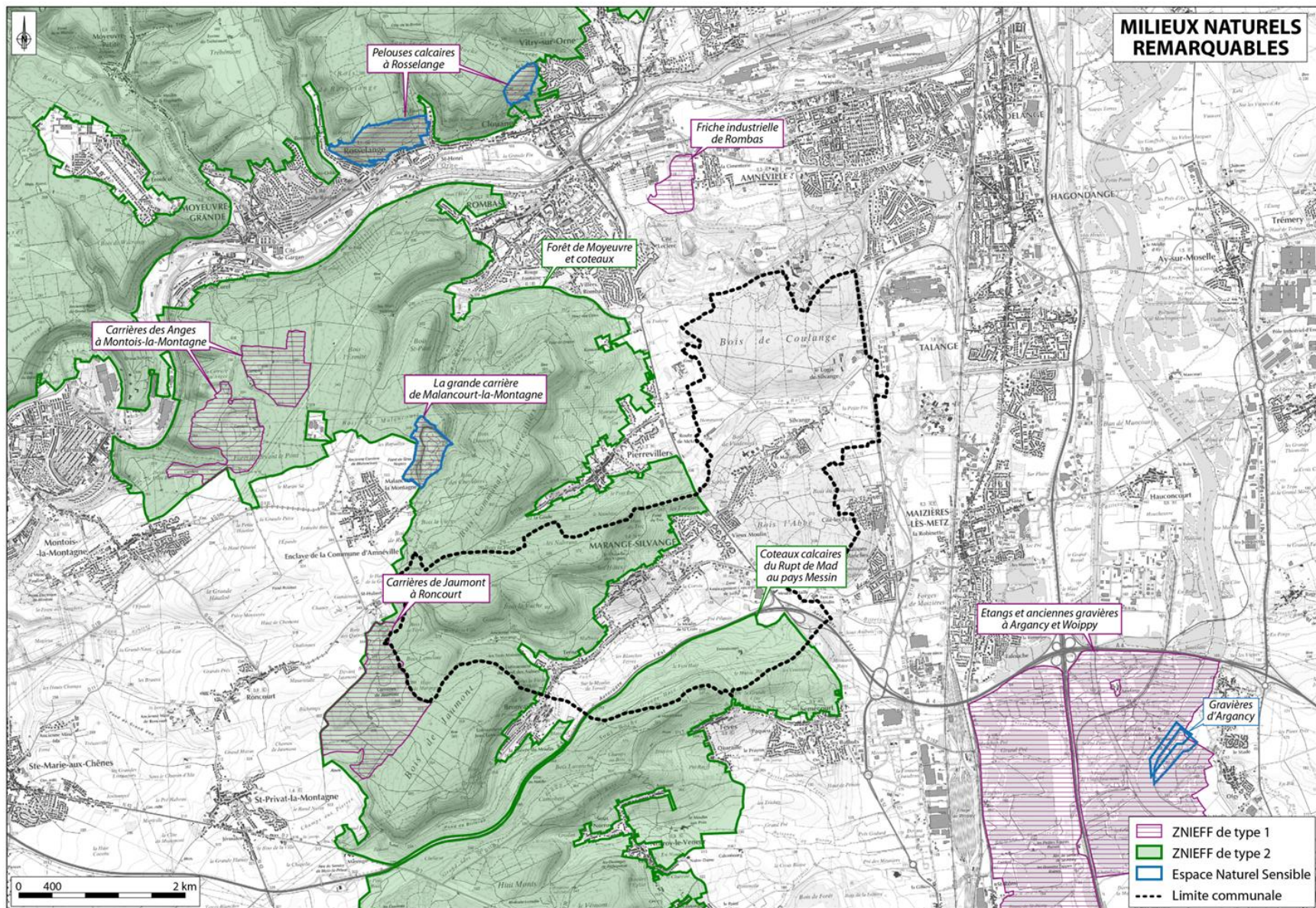


Occupation du sol dominée par des milieux forestiers (45%) et par le tissu urbain (35%) ; unités urbaines de Marange-Ternel, zones d'activités et équipements publics)

Les surfaces en herbe, prairies de fauche, prés ou parcs prédominent sur le territoire et se situent principalement dans le vallon du Billeron, à Marange

Peu de zones de grandes cultures, hormis quelques-unes dans la vallée du Billeron et de la Barche

Retour progressif de la vigne sur les coteaux depuis 1995 (2 exploitations viticoles dans la commune)

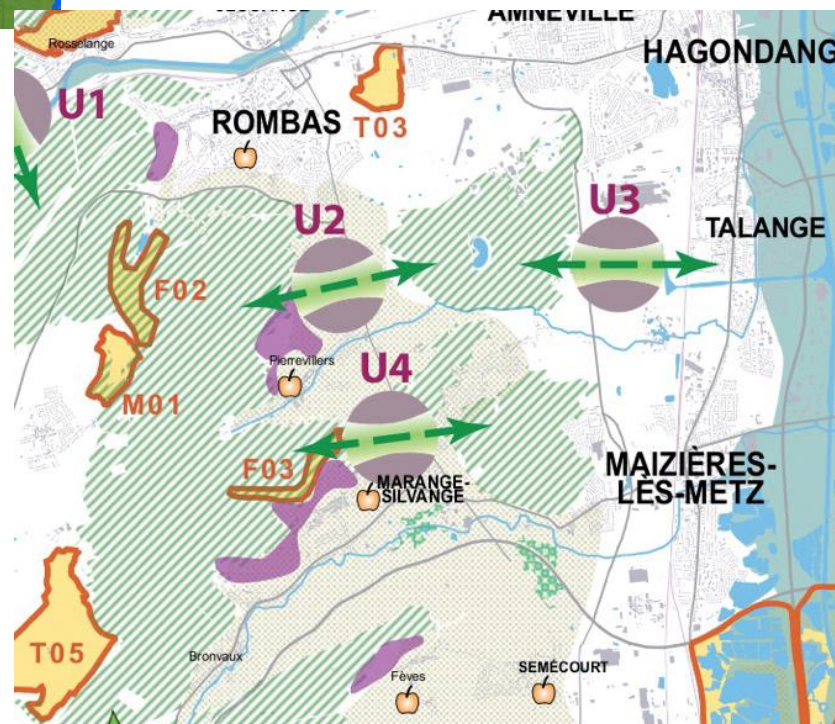


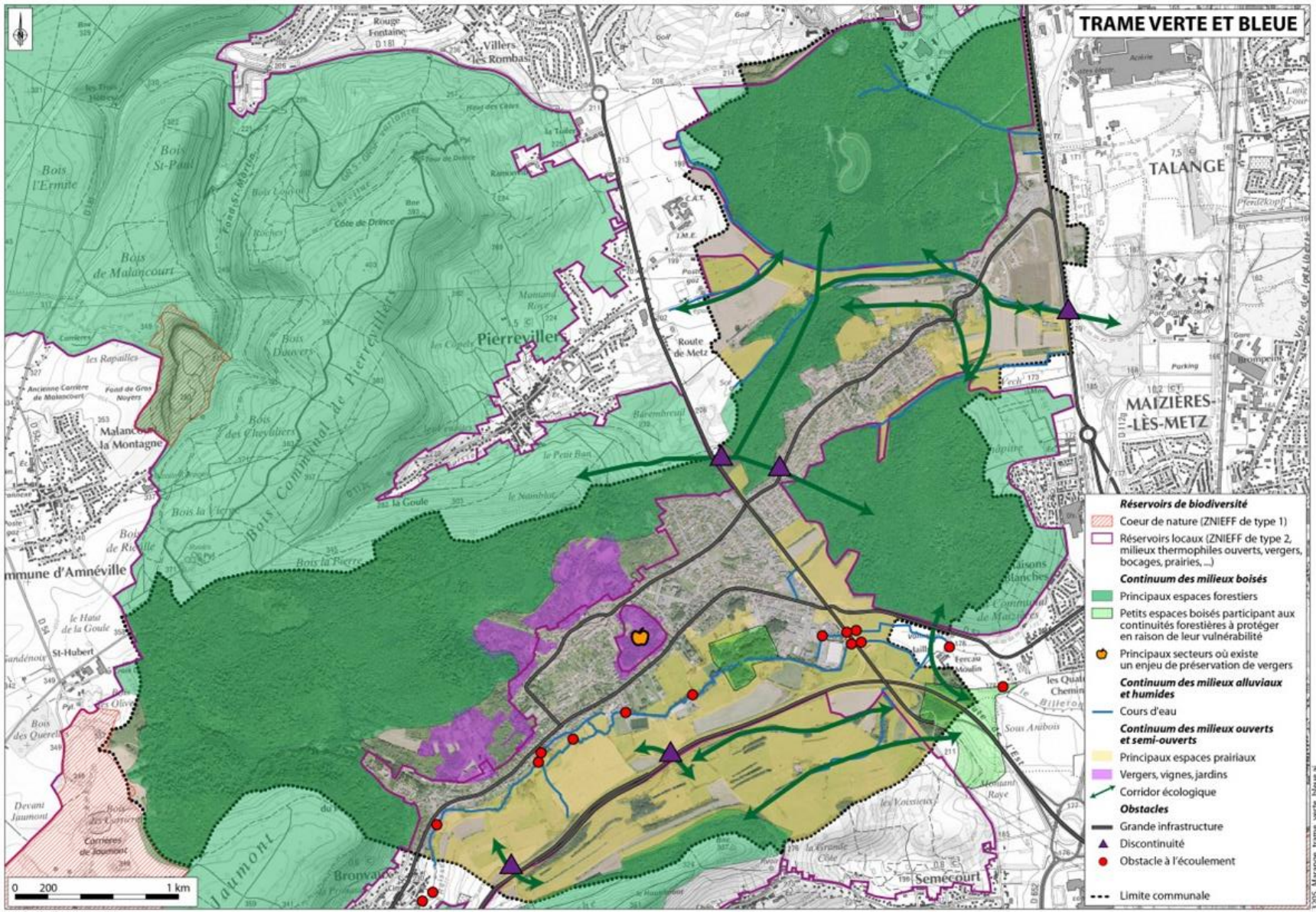
La trame verte et bleue



- Deux corridors écologiques définis dans le SRADDET Grand Est (SRCE Lorraine) à l'ouest du territoire
- Zone de perméabilité forestière

- Matrice prairiale avec un enjeu de conservation des vergers et espaces potentiels de restauration des milieux thermophiles ouverts (SCoTAM)
- Préservation de plusieurs espaces forestiers participant aux continuités écologiques forestières
- Préservation des réservoirs de biodiversité : ZNIEFF de type 1 « Vergers de Malbutte » et ZNIEFF de type 1 « Carrière de Jaumont à Roncourt »,





Constats	Enjeux
Un territoire dominé par la forêt et l'urbanisation	Préserver de l'urbanisation les milieux naturels, forestiers et agricoles remarquables du territoire
Des boisements inscrits dans deux ZNIEFF de type II	Préserver et valoriser les milieux boisés remarquables identifiés par les ZNIEFF de type II « Forêt de Moyeuve et coteaux » et « Coteaux calcaires du Rupt de Mad au Pays Messin »
Une importance des vergers soulignée par une ZNIEFF de type I et par la Trame verte et bleue du SCoTAM	Préserver les vergers ceinturant le tissu urbain à l'ouest
Des espaces boisés et prairiaux participant à la Trame verte et bleue définie par le SCoT et celle de la commune	Préserver de l'urbanisation les milieux naturels, forestiers et agricoles remarquables du territoire
<p>Une TVB locale composée de deux continuums :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuum des milieux boisés, alluviaux et aquatiques qui traverse le territoire de Marange-Silvange ; • Continuum des milieux ouverts et semi-ouverts constitué majoritairement de prairies de fauche, de prairies plus humides le long des cours d'eau et des vergers / jardins privés 	<p>Favoriser un développement urbain en cohérence avec la protection de ces milieux et de la biodiversité présente sur Marange-Silvange</p> <p>Préserver, restaurer et renforcer les corridors écologiques du territoire</p>
Des continuités écologiques fragmentées par les infrastructures routières et l'urbanisation : notamment l'A4 et la RD112f mais aussi la RN52 car très fréquentée. De plus, de nombreux obstacles sont référencés sur le ruisseau du Billeron	

An aerial photograph of a city street grid, showing buildings, roads, and green spaces, used as a background for the first menu item.

5.1. Milieu physique

An aerial photograph of a city street grid, showing buildings, roads, and green spaces, used as a background for the second menu item.

5.2. Milieux naturels et biodiversité

An aerial photograph of a city street grid, showing buildings, roads, and green spaces, used as a background for the third menu item. The entire background is overlaid with a semi-transparent red color, and the text is also in red.

5.3. Ressource en eau

An aerial photograph of a city street grid, showing buildings, roads, and green spaces, used as a background for the fourth menu item.

5.4. Climat air et énergie

An aerial photograph of a city street grid, showing buildings, roads, and green spaces, used as a background for the fifth menu item.

5.5. Nuisances et risques

La commune est concernée par 3 services liés à la gestion de l'eau potable :

- Le syndicat des eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne (eau potable)
- Le syndicat mixte d'assainissement de la Barche (assainissement collectif et assainissement non collectif)

Eau potable : combien de captages d'eau potable bénéficie la commune et où se trouvent-ils ?

Assainissement : Combien d'installations d'assainissement non collectifs ? Sont-ils tous conformes ?

Où se situe la station d'épuration ? Est-elle conforme ? Est-elle saturée ou peut-elle encore accueillir de nouveaux foyers ?

The background of the slide is a grayscale aerial photograph of a city, showing a grid of streets, buildings, and a river. The image is semi-transparent and serves as a backdrop for the text.

5.1. Milieu physique

5.2. Milieux naturels et biodiversité

5.3. Ressource en eau

5.4. Climat air et énergie

5.5. Nuisances et risques

Consommation énergétique du territoire et répartition des émissions

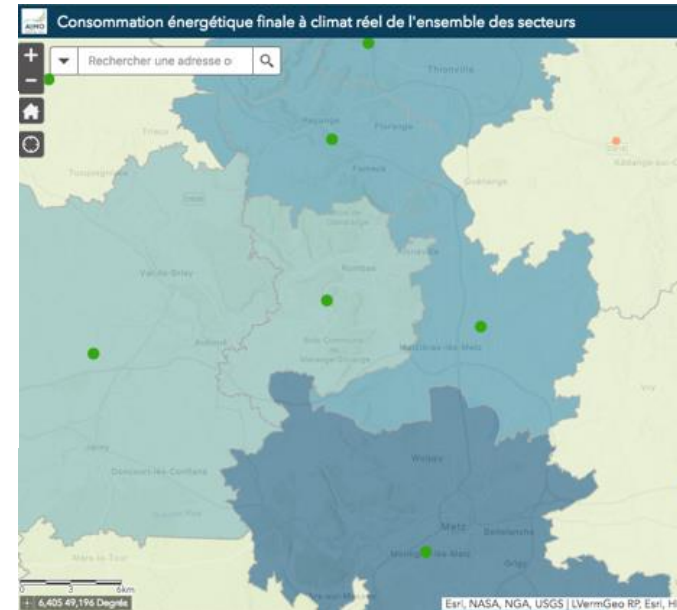
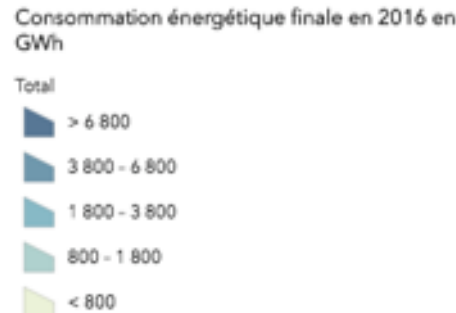
Secteur	Consommation énergétique annuelle (GWh)
Résidentiel	500-1000
Tertiaire	140-560
Transport routier	150-300
Industrie	<200
Agriculture	<15
Autres transports	0-10

Consommation d'énergie par secteur de la CC du Pays Orne Moselle en 2017

Secteur	Emissions de gaz à effet de serre (KtCO ₂ e)
Transport routier	40-85
Résidentiel	40-85
Industrie	<35

Emissions de gaz à effet de serre par secteur de la CC du Pays Orne Moselle en 2017

Une place prépondérante du résidentiel et du tertiaire dans la consommation énergétique du territoire intercommunal.



Consommation énergétique finale à climat réel sur le territoire en 2016

Des secteurs du transport routier et du résidentiel fortement représentés dans les émissions de GES.

Une consommation énergétique finale en baisse et inférieure aux territoires voisins (ex CC du Pays Rives de Moselle).

Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) des Trois Vallées

Depuis plusieurs années, la zone du PPA connaît des dépassements de seuils réglementaires de qualité de l'air.

Dépassements de qualité de l'air observés sur le territoire référencés dans le PPA (jusqu'à 2015)

- Valeur limite annuelle de concentration en **dioxyde d'azote (NO2)**: Metz – Autoroute en 2012 et en 2013
- Valeur limite journalière de concentration en **particules fines (PM10)** : Hayange 41 dépassements en 2010
- Dépassement des objectifs annuels de qualité pour les **particules fines (PM2.5)**
- Dépassement des objectifs de qualités pour l'**ozone** à Thionville-Centre

Certaines mesures de l'**action 14** concernent les PLU :

- Déterminer une densité minimal de constructions dans les zones desservies par les transports collectifs
- Limiter l'urbanisation à proximité des grands axes routiers

Transport	<ol style="list-style-type: none">1. Développer les Plans de Déplacements (T1)2. Coordination et valorisation des différentes démarches sur le covoiturage (T2)3. Poursuivre l'organisation du stationnement dans les centres-villes (T3)4. Sensibiliser les usagers aux transports en commun et aux modes doux (T4)5. Promouvoir l'utilisation du vélo (T5)6. Améliorer les modalités de livraison de marchandises en ville (T6)7. Développer la mise en place de la charte « Objectifs CO₂, les transporteurs s'engagent, les transporteurs agissent » (T7)
Résidentiel & tertiaire	<ol style="list-style-type: none">8. Réaliser une enquête chauffage (R1)9. Sensibiliser les particuliers et les professionnels concernant les appareils de chauffage (R2)10. Informer les syndicats et les organismes de contrôles sur la réglementation relative aux émissions des chaudières (R3)11. Rappeler l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts (R4)12. Mise en place d'une charte « chantier propre » intégrant un volet qualité de l'air dans les appels d'offres publics de la zone PPA (R5)
Planification & projets	<ol style="list-style-type: none">13. Fixer des objectifs en termes de réductions des émissions lors de la révision des PDU (P1)14. Porter à connaissance : Définir les attendus relatifs à la qualité de l'air à retrouver dans les documents d'urbanisme (P2)15. Porter à connaissance : Définir les attendus relatifs à la qualité de l'air à retrouver dans les études d'impact (P3)
Industrie	<ol style="list-style-type: none">16. Informer les exploitants de chaufferies et les organismes de contrôles sur la réglementation relative aux émissions des chaudières (I1)
Mesure d'urgence	<ol style="list-style-type: none">17. Renforcer les actions restrictives en cas de pic de pollution (U1)

Domaines du plan d'actions du PPA des Trois Vallées (2015)

Potentiel des énergies renouvelables

Type d'énergie renouvelable	Contexte communal de Marange
Solaire	Habitations dotées d'installation de systèmes solaires (panneaux solaires ou photovoltaïques) en toiture.
Géothermie	Seule une petite partie du village est localisée en secteur favorable à la géothermie.
Energie éolienne	Nombreux projets de parcs éoliens en Lorraine.
Hydroélectricité	Aucun projet sur le territoire communal.
Biomasse énergie	Aucun projet dans les domaines du bois énergie, du biogaz ou de la méthanisation.

Contexte communal en terme de potentialité des énergies renouvelables de la commune de Marange

Une place des énergies renouvelables très faible dans la production énergétiques locale.

Une consommation énergétique majoritairement dépendante des produits pétroliers.

Un territoire disposant de potentialités pour l'énergie solaire et éolienne.

Constats	Enjeux
Des émissions de polluants et de GES en baisse	Préservation des espaces boisés, puits à carbone, qui occupent 45% du territoire communal Favoriser les moyens de déplacement doux afin de limiter voire diminuer la pollution atmosphérique émise par les moyens de transports à combustion
Des pollutions liées au transport routier et au résidentiel	Favoriser les moyens de transport collectif
Une consommation énergétique majoritairement dépendante des produits pétroliers et liée au résidentiel et au tertiaire	Encourager les rénovations thermiques et les constructions/formes urbaines économes en énergie
Un territoire disposant de potentialités pour l'énergie solaire et éolienne	Augmenter la part d'énergie renouvelable dans la production du territoire

D'autres potentialités et/ou projets particuliers en termes d'énergies renouvelables sur le territoire communal ?

The background of the slide is an aerial map of a city, showing streets, buildings, and green spaces. The map is overlaid with five horizontal arrow-shaped boxes pointing to the right. The first four boxes are light gray, and the fifth box is dark red with white text.

5.1. Milieu physique

5.2. Milieux naturels et biodiversité

5.3. Ressource en eau

5.4. Climat air et énergie

5.5. Risques et nuisances

Des connaissances locales des risques naturels ?

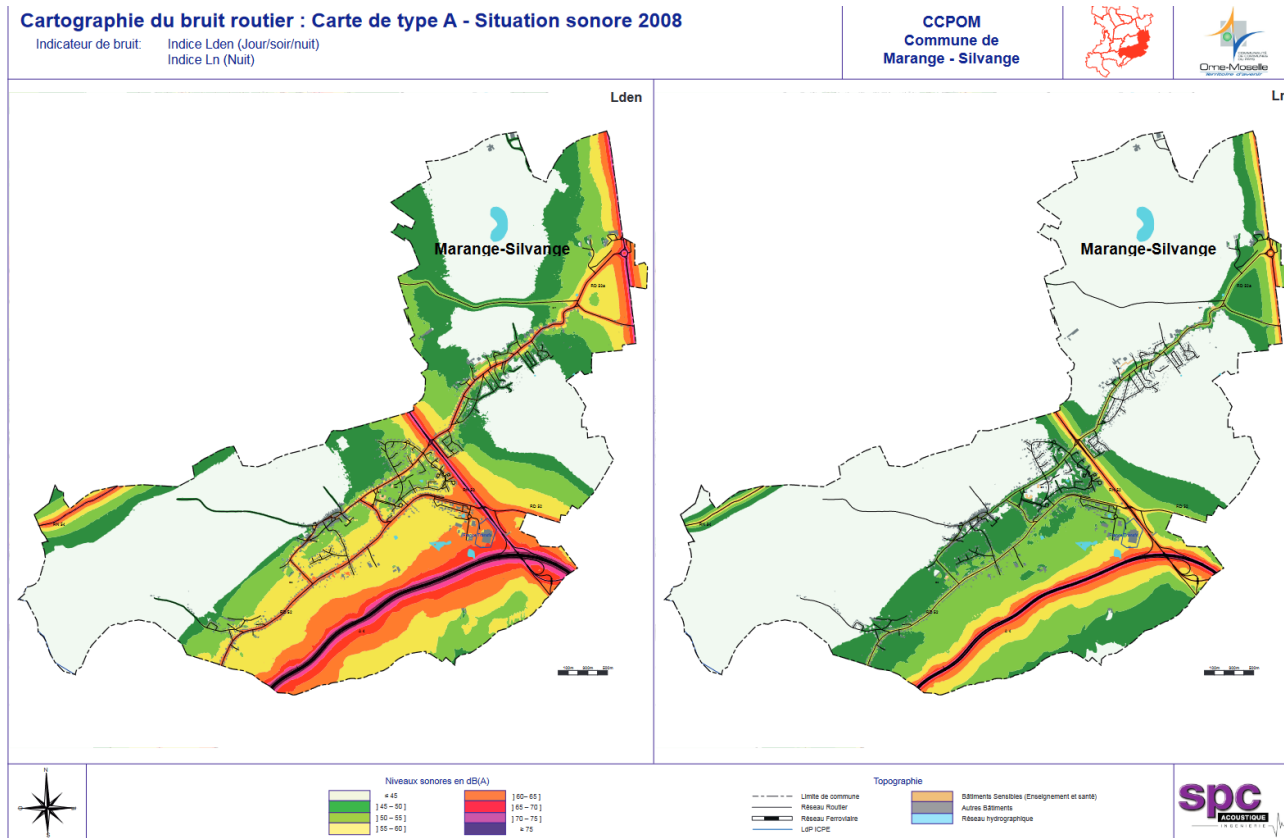
Présence de cavités souterraines ?

Evènements de glissement de terrain ou coulée de boue ?

Evènements plus ou moins récents liés à ces risques et nuisances ?

Nom de la voie	Section	Catégorie	Largeur du couloir affecté par le bruit* (à reporter de part et d'autre de la voie)
A.4	De Meurthe-et-Moselle à Betting-lès-Saint-Avoid	1	300 mètres
R.N.52	De l'échangeur A.4 Semécourt à A.30	2	250 mètres
Projet V.R.52	2 ^e phase : de A.4 à Rombas	2	250 mètres
RD112f	De l'échangeur à Semécourt à Hagondange	3 4	100 mètres 30 mètres

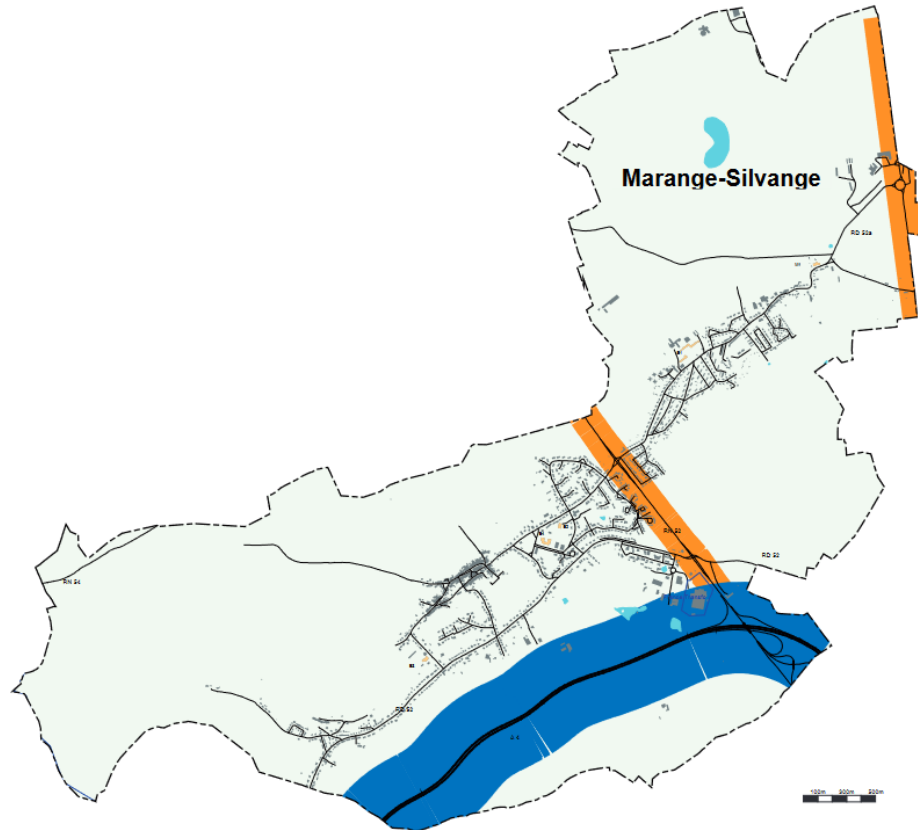
Des nuisances sonores liées à l'autoroute A4, la RN52 et la RD112f. Mais aussi au projet VR52



Cartographie des secteurs affectés par le bruit routier : Carte de type B

Selon le classement sonore des infrastructures de transports terrestres (AP du 29.07.1999)

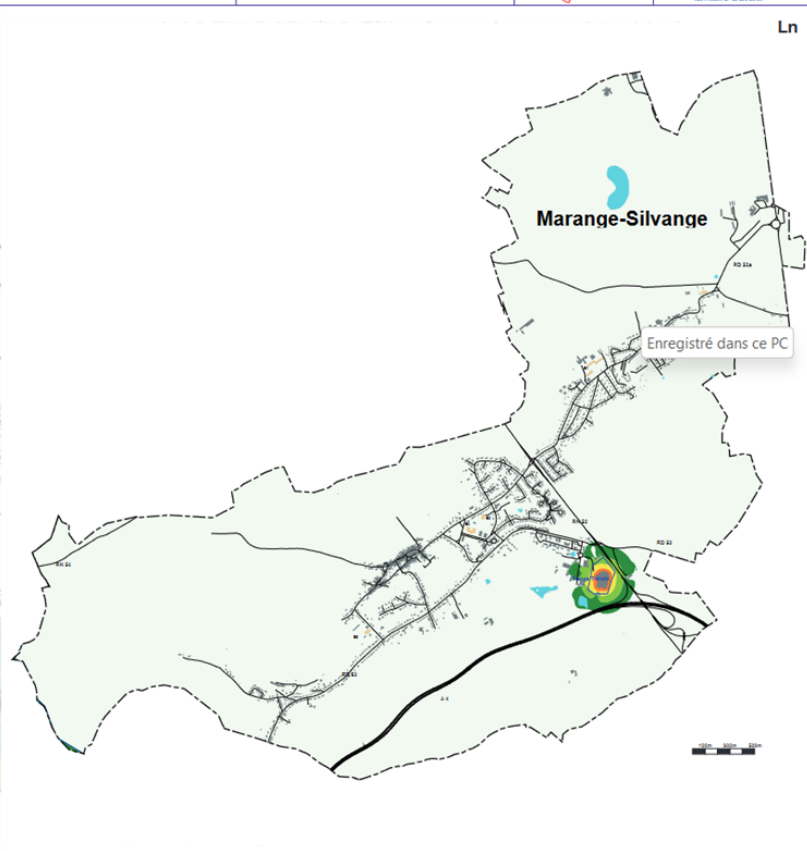
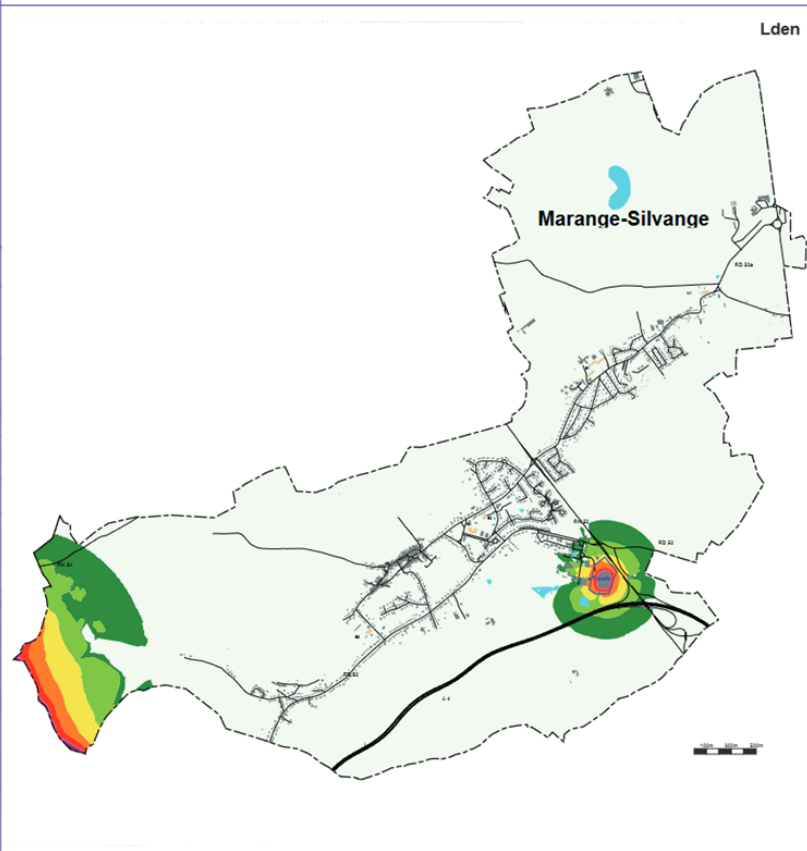
CCPOM
Commune de
Marange - Silvange



Cartographie du bruit industriel : Carte de type A - Situation sonore 2008

Indicateur de bruit: Indice Lden (Jour/soir/nuit)
Indice Ln (Nuit)

CCPOM
Commune de
Marange - Silvange



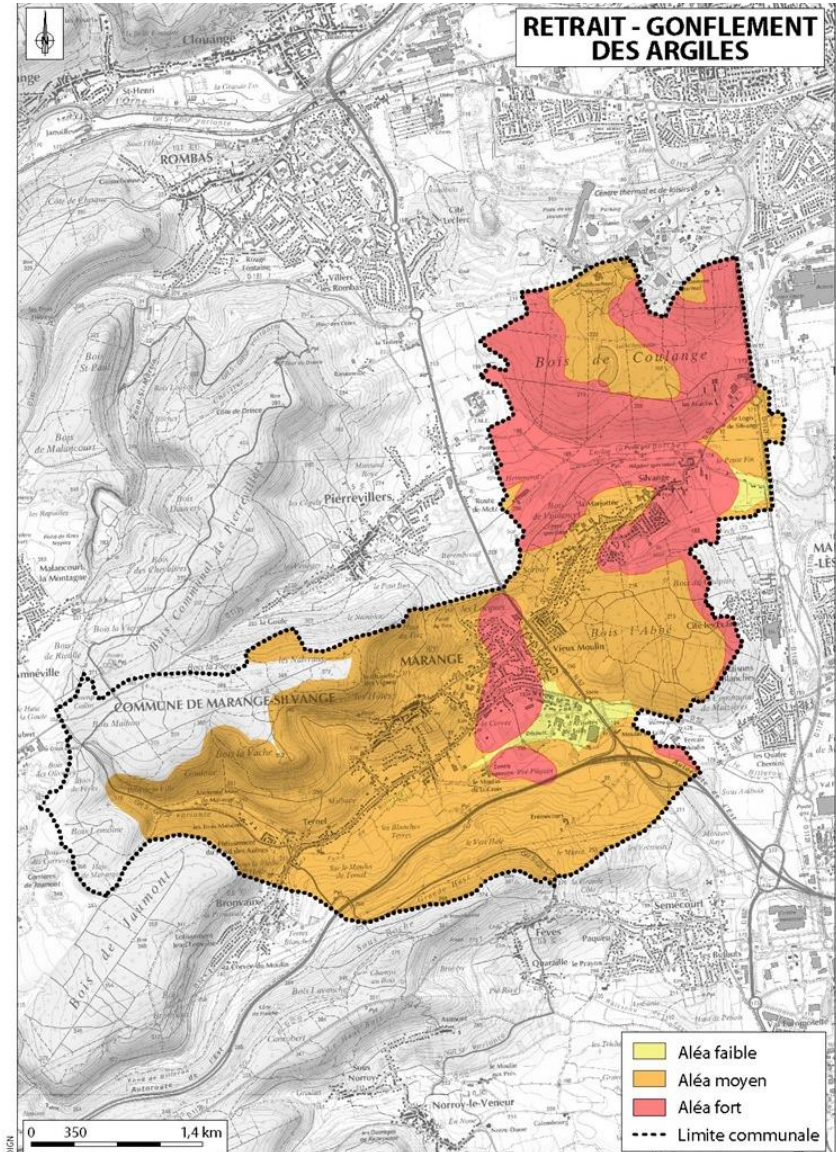
	<p>Niveaux sonores en dB(A)</p> <table border="0"> <tr> <td> ≤ 45</td> <td> [60 - 65]</td> </tr> <tr> <td> [45 - 50]</td> <td> [65 - 70]</td> </tr> <tr> <td> [50 - 55]</td> <td> [70 - 75]</td> </tr> <tr> <td> [55 - 60]</td> <td> ≥ 75</td> </tr> </table>		≤ 45	[60 - 65]	[45 - 50]	[65 - 70]	[50 - 55]	[70 - 75]	[55 - 60]	≥ 75	<p>Topographie</p> <table border="0"> <tr> <td> Limite de commune</td> <td> Bâtiments Sensibles (Enseignement et santé)</td> </tr> <tr> <td> Réseau Routier</td> <td> Autres Bâtiments</td> </tr> <tr> <td> Réseau Ferroviaire</td> <td> Réseau hydrographique</td> </tr> <tr> <td> LOP ICPE</td> <td></td> </tr> </table>		Limite de commune	Bâtiments Sensibles (Enseignement et santé)	Réseau Routier	Autres Bâtiments	Réseau Ferroviaire	Réseau hydrographique	LOP ICPE	
	≤ 45	[60 - 65]																		
[45 - 50]	[65 - 70]																			
[50 - 55]	[70 - 75]																			
[55 - 60]	≥ 75																			
Limite de commune	Bâtiments Sensibles (Enseignement et santé)																			
Réseau Routier	Autres Bâtiments																			
Réseau Ferroviaire	Réseau hydrographique																			
LOP ICPE																				

Risque inondation :

- Pas de Plan de Prévention du Risque inondation (PPRI)
- Mais des secteurs soumis à débordement de la Barche et du Billeron
- Prise en compte du risque dans le projet du quartier Seille Andennes le long de la Barge.

Commune soumise à des risques de "mouvements de terrain" du type "glissements, chutes de blocs, affaissements et effondrements" (cf. "Dossier départemental des Risques Majeurs pour la Moselle", DDT 57, édition du 31 août 2011) → au niveau des secteurs de coteaux car présence de marnes.

Commune soumise à l'aléa Retrait-gonflement des argiles : aléa fort au nord sur les terrains reposant sur les marnes ; aléa moyen sur les terrains reposant sur des alluvions et limons.



Aléa retrait-gonflement des argiles (Géorisques)

Constats	Enjeux
Des nuisances sonores liées aux infrastructures de transport les plus importantes : A4, R5N2, RD112f et projet VR52	Encadrer les aménagements aux abords des voies de circulation importantes et des canalisations de gaz et oxyduc
Traversée du territoire par des canalisations souterraines de matières dangereuses	
Risque mouvement de terrain et risque minier à l'ouest principalement	Prendre en compte le risque mouvement de terrain et risque minier.
Risque d'inondation par débordement des cours d'eau la Barche et le Billeron	Prendre en compte le risque inondation des cours d'eau et préserver les futures habitations de ce risque Préserver les zones humides qui participent à la régulation des crues Préserver les zones d'expansion de crues Prévoir des prescriptions limitant les risques de détérioration du bâti dans les zones soumises
Aléa retrait-gonflement des argiles présents sur une majorité de la surface communale	Encadrer les nouveaux aménagements pour qu'ils prennent en compte cet aléa retrait-gonflement des argiles



1. Démographie



2. Logements



3. Socio-Économie



4. Territoire



5. Environnement et risques



6. Consommation foncière

MARANGE-SILVANGE - CONSOMMATION FONCIERE 2010-2019

Source : OCS GE2 Grand Est



6. Consommation foncière

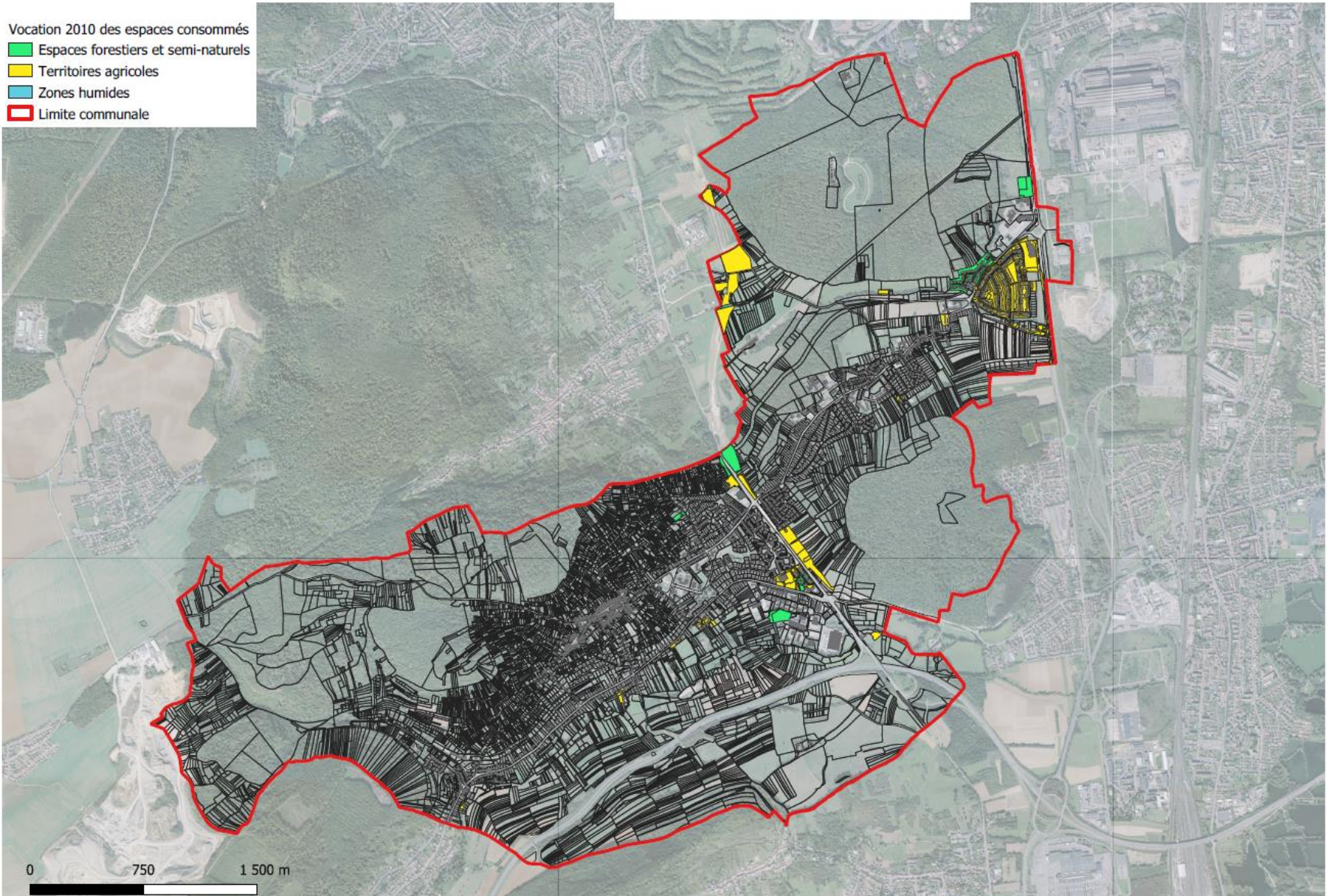
		VOCATION 2010			TOTAUX
		AGRICOLE 2010	FORESTIER ET NATUREL 2010	ZONES HUMIDES 2010	
VOCATION 2019	HABITAT (11)	10,60	2,83	0,02	13,45
	Habitat continu (111)	0,74	0,00	0,00	0,74
	Habitat discontinu (112)	9,80	2,83	0,02	12,65
	Bati isolé (113)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Espaces libres en milieu urbain (114)	0,06	0,00	0,00	0,06
	EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES COLLECTIVES (12)	1,38	1,29	0,00	2,67
	Equipements collectifs (121)	0,31	0,00	0,00	0,31
	Equipements infra (122)	1,07	1,29	0,00	2,36
	ACTIVITES ECONOMIQUES (13)	3,33	1,50	0,00	4,83
	Emprise activité (131)	3,33	1,50	0,00	4,83
	Emprise militaire (132)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Agriculture (133)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Extraction (134)	0,00	0,00	0,00	0,00
	INFRASTRUCTURES (14)	4,78	0,67	0,04	5,49
	ESPACES VERTS URBAINS (15)	0,67	0,00	0,00	0,67
	MUTATION (16)	17,08	4,47	0,19	21,74
TOTAUX		37,84	10,76	0,25	48,85
TOTAL (ha)		48,85			

soit par an : 5,42 ha

Les données tiennent compte de la consommation foncière liée aux infrastructures routières

MARANGE-SILVANGE - CONSOMMATION FONCIERE 2010-2019 - Selon vocation 2010 des espaces consommés
Source : OCS GE2 Grand Est

- Vocation 2010 des espaces consommés
- Espaces forestiers et semi-naturels
 - Territoires agricoles
 - Zones humides
 - Limite communale

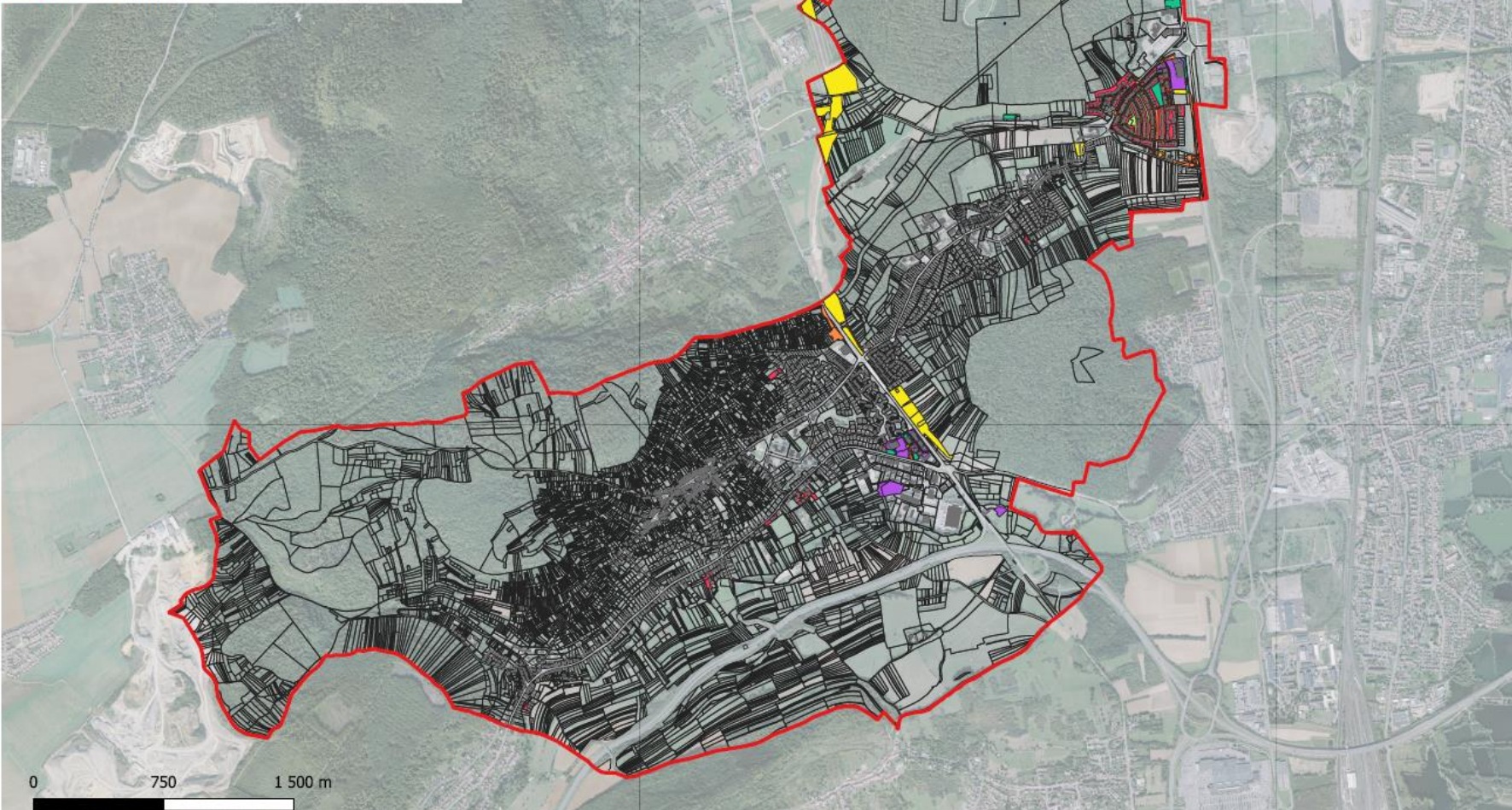


6. Consommation foncière

MARANGE-SILVANGE - CONSOMMATION FONCIERE 2010-2019 - Selon vocation 2019 des espaces consommés
Source : OCS GE2 Grand Est

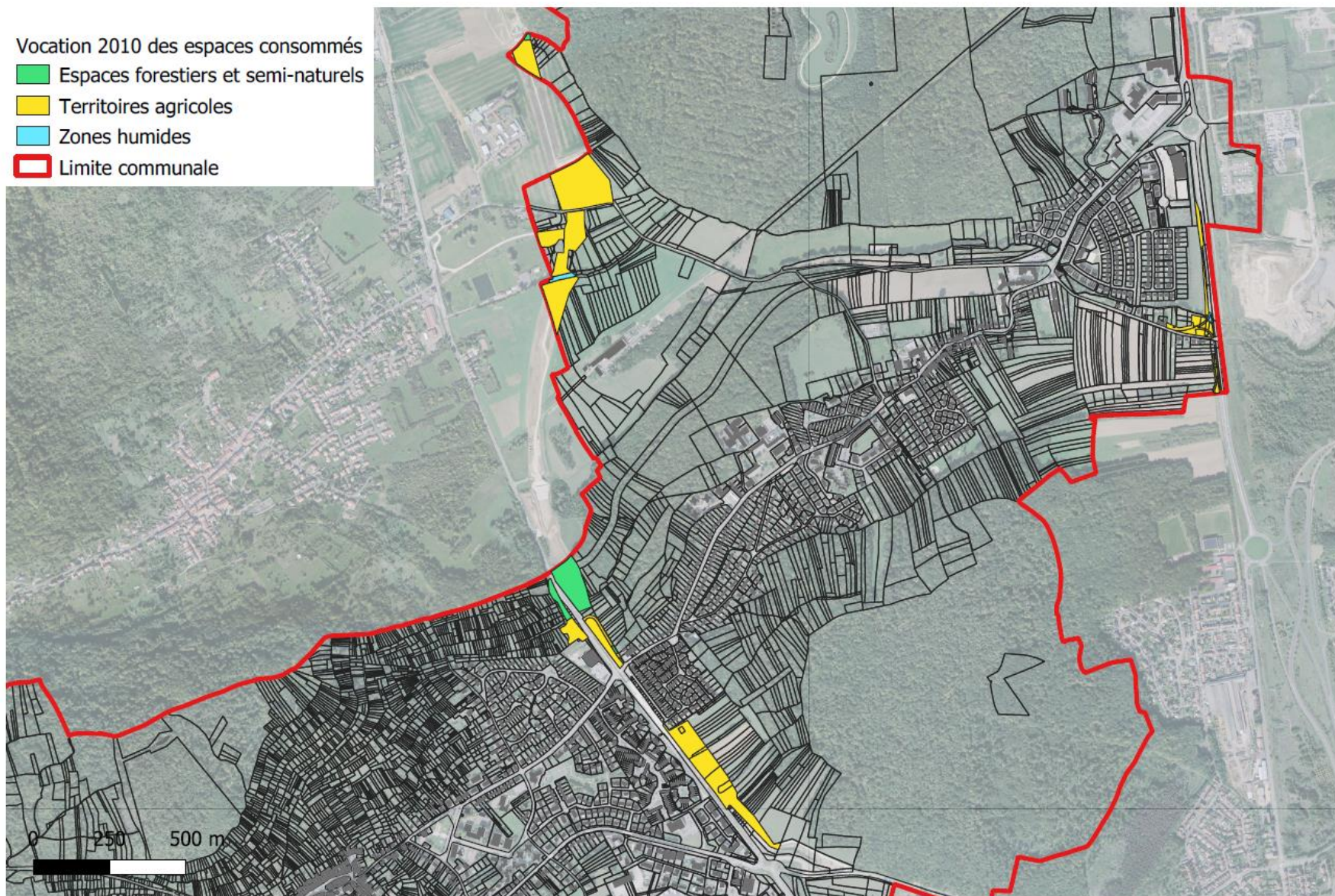
Vocation 2019 des espaces consommés

- Activités économiques
- Equipements et infrastructures collectives
- Espaces en mutation
- Espaces verts urbains
- Habitat
- Infrastructures et superstructures des réseaux de transport
- Limite communale



MARANGE-SILVANGE - CONSOMMATION FONCIERE 2010-2019 LIEE A DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES - Selon vocation 2010 des espaces consommés
Source : OCS GE2 Grand Est

- Vocation 2010 des espaces consommés
- Espaces forestiers et semi-naturels
 - Territoires agricoles
 - Zones humides
 - Limite communale



6. Consommation foncière

MARANGE-SILVANGE - CONSOMMATION FONCIERE 2010-2019 LIEE A DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Source : OCS GE2 Grand Est

CONSO 2010-2019 ROUTES	VOCATION 2010			TOTAUX
	AGRICOLE 2010	FORESTIER ET NATUREL 2010	ZONES HUMIDES 2010	
INFRASTRUCTURES (14)	1,56	0,28	0,04	1,88
MUTATION (16)	16,49	4,15	0,13	20,77
TOTAUX	18,05	4,43	0,17	22,65
TOTAL (ha)	22,65			

	2011-2021			
Conso détail	art11act21	art11hab21	art11mix21	art11inc21
	2,26	24,69	0,70	0,66
TOTAL	28,30			



Temps d'échanges et de questions

Déroulement

REFLEXION ELABORATION

PROCEDURE ADMINISTRATIVE

DIAG
PADD

Elaboration du projet

OAP
ZONAGE
REGLEMENT

DCM
ARRET

CONSULTATION
PPA
CDPENAF
MRAe

ENQUETE
PUBLIQUE

DCM
APPROBATION

Procédure

Merci de votre attention !

